

Cachan

municipal

Le magazine
de la ville

JANVIER 2016

N°256

Accès rue de la coopérative



Dossier : Le chantier du métro va démarrer !

Page 6

Résultats des élections régionales

Page 12

Le nouveau Conseil des enfants

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan
 Député du Val-de-Marne
 Vice-président de la Communauté
 d'agglomération de Val de Bièvre
 Reçoit tous les jours sur rendez-vous 01 49 69 69 62

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond, 1^{ère} adjointe
 Conseillère communautaire,
 Vice-présidente du Conseil départemental
 Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
 Reçoit le lundi de 9h à 12h

Jacques Foulon, 2^e adjoint
 Conseiller communautaire
 Développement économique - Emploi
 Reçoit le jeudi de 9h à 12h

Edith Pescheux, 3^e adjointe
 Conseillère communautaire
 Habitat - Logement
 Reçoit le jeudi de 14h à 17h

Samuel Besnard, 4^e adjoint
 Développement durable - Cadre de vie et aménagement
 paysager - Mobilités - Domanialité publique
 Reçoit le vendredi de 14h à 17h

Sylvie Chevalier, 5^e adjointe
 Solidarités sociales et familiales - Handicap
 Personnes âgées - CCAS - CMS
 Reçoit le vendredi de 9h à 12h

Thierry Crosnier, 6^e adjoint
 Ecoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires
 et accueils de loisirs - Activités sportives
 Reçoit le mardi de 14h à 17h

Juliette Papazian, 7^e adjointe
 Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique
 Police municipale
 Reçoit le lundi de 14h à 17h

Camille Vielhescaze, 8^e adjoint
 Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne
 Reçoit le vendredi de 14h à 17h

Claire Marti, 9^e adjointe
 Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat
 Reçoit le mercredi de 14h à 17h

Hervé Willaime, 10^e adjoint
 Enseignement secondaire et supérieur
 Reçoit le mercredi de 9h à 12h

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES
 reçoivent le samedi de 9h à 12h**

Pierre-Yves Robin
 Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier
 Petite enfance

Bernard Tuprie
 Commerces et animations commerciales - Artisanat
 Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot
 Conseillère communautaire
 Précarités - Santé publique

Joël Fraud
 Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié
 Relations et solidarités internationales - Comité des relations
 internationales et des jumelages

Robert Orusco
 Conseiller communautaire
 Communication municipale



www.ville-cachan.com

Sommaire

	Retour sur Images	2-4
	Hôtel de Ville	5-6
	<ul style="list-style-type: none"> • Edith Pescheux reçoit la Légion d'honneur • Compte-rendu du Conseil municipal • Résultats des élections régionales 	
	Cadre de vie / Environnement	7-8
	<ul style="list-style-type: none"> • Bien trier pour mieux recycler • Ces travaux qui améliorent notre quotidien 	
	En Ville	9-12
	<ul style="list-style-type: none"> • La modification du PLU adoptée • Tous au cinéma ! • Faire son inscription en crèche depuis chez soi • Cachan se dote d'un correspondant Ville-justice • Voici le nouveau Conseil des enfants ! 	
	Dossier	13-16
	<ul style="list-style-type: none"> • Le chantier du métro va démarrer ! 	
	À vos agendas !	17-19
	<ul style="list-style-type: none"> • Transportés ou les autres mondes 	
	Culture	20-21
	<ul style="list-style-type: none"> • Le Roman de Renart en langue des signes et en musique • Polyètre 	
	Sports	22-23
	<ul style="list-style-type: none"> • Les bénévoles, atouts de nos associations • M'Bar N'Diaye en route vers les J.O 	
	Tribunes	24-25
	Libre service	26-28

**CACHAN MUNICIPAL EST RÉALISÉ AVEC L'AIDE DES DIFFÉRENTS SERVICES
 ET ASSOCIATIONS DE LA VILLE.**

Directeur de la publication : **Jean-Yves Le Bouillonnet** - Directrice de la rédaction:
Magali Teixeira 01 49 69 69 65 - Rédactrice en chef : **Pauline Charles-Brunner
 01 49 69 80 32** - Iconographie : **Cécile Petiot 01 49 69 69 82** - A participé à ce
 numéro : **E. Thevenet, L. Muraro, P. Degantes** - Photos : **Michel Aumercier, Olivier
 de Banes, Romain Gomes, Mira, Henri Perrot** - Couverture : **SGP - Ar.thème -
 Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94231 Cachan Cedex.**
 - Suivi des réclamations : **Armelle Le Bars - Tél. : 01 49 69 69 81** - Site internet :
www.ville-cachan.fr - E-mail : **communication@ville-cachan.fr** - Maquette,
 mise en page : **Pellicam productions** - Impression : **IPR** - Tirage : **16 000
 exemplaires** - Régie publicitaire : **PLC - 31, rue de la Rochefoucauld
 75009 Paris, Tél. : 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04**

Si vous ne recevez pas Cachan municipal, merci de nous le signaler au 01 49 69 69 81



Vœux, projets et volonté

En ce début d'année, j'adresse des vœux chaleureux à chacun de vous, pour que la nouvelle année 2016 comble toutes les attentes, toutes les aspirations et tous les espoirs que vous portez et pour que se multiplient les occasions de joie et de satisfaction.

Je souhaite que l'année 2016 soit une belle et grande année de solidarité et d'ambition partagée.

J'adresse des pensées chaleureuses à tous ceux qui se trouvent en difficultés dans leur vie de tous les jours, en espérant qu'ils trouveront près d'eux et dans notre ville des sources de réconfort et d'apaisement. Je pense également à ceux dont le quotidien est synonyme de danger, de menaces, de souffrances et de mort, parce qu'ils connaissent les drames et les horreurs des guerres meurtrières.

Comme vous, en me remémorant cette terrible année 2015 qui vient de s'achever, je pense à toutes les victimes des attentats de janvier et de novembre. Notre sollicitude à

l'égard des familles douloureusement éprouvées par la mort ou les blessures de leurs proches, victimes d'une barbarie aveugle et insoutenable, doit être préservée et constante.

Notre pays sait, nous tous savons que rien ne sera vraiment plus comme avant. Mais l'essentiel est intact: nos valeurs républicaines et nos convictions sont au cœur de notre vie commune, elles sont notre histoire et le chemin de notre avenir.

Pour notre ville, l'année nouvelle va nous faire entrer dans une grande et fantastique étape. Comme la couverture et le dossier de ce magazine l'évoquent, le chantier du Grand Paris Express et la construction de la nouvelle gare Arcueil/Cachan entrent dans une phase très concrète. Les démolitions, les travaux préparatoires de génie civil vont être engagés. Il s'agit d'un projet très important pour notre territoire qui sera doté non seulement d'un réseau de métro dont les Cachanais de tout âge vont bénéficier quotidiennement mais également d'une nouvelle interconnexion avec l'ensemble des réseaux existants : RER, bus, circulations douces qui vont changer, en les facilitant, nos déplacements.

C'est aussi l'occasion de construire la ville, et ici à Cachan, nous travaillons non seulement sur l'implantation de la gare mais aussi sur tout le quartier qui va l'accueillir. Nous restons attentifs à la place de cette gare dans la ville et à son articulation avec les autres quartiers - les uns doivent exister en ordonnance apaisée et harmonieuse avec les autres - selon des enjeux urbains extrêmement importants, qui nous engagent pour des années.

D'autres perspectives nous attendent en 2016. Notamment, l'ouverture du Théâtre Jacques Carat qui, avec sa deuxième salle, va nous offrir de grandes et belles manifestations culturelles dont chacun pourra être spectateur et acteur, l'engagement des grands travaux de réhabilitation de l'Hôtel de ville et de son environnement qui marqueront l'achèvement des grandes opérations de transformation du cœur de la ville, engagées il y a plus de soixante ans, la finalisation d'autres projets concernant les groupes scolaires du Coteau et de Belle Image, la poursuite des réflexions partagées avec l'Etat sur le devenir du site occupé par l'ENS, le développement de la fibre optique, la participation au syndicat d'étude pour que Cachan puisse bénéficier de Vélib', le début des travaux de réhabilitation du château Raspail et la poursuite du réaménagement du parc, autant d'occasions pour les Cachanais de dialoguer et de débattre pour mieux partager les chemins d'avenir de notre commune.

Nous fêterons aussi les trente ans du jumelage avec nos amis du Landkreis de Wolfenbuttel, lui-même issu d'un précédent qui nous associait à Brunswick.

Nous allons continuer aussi à multiplier les occasions de rencontres, de partages festifs comme celui qui a réuni plusieurs centaines de participants, lors de la soirée des lumières et les descentes aux flambeaux d'avant Noël, extraordinaires instants chaleureux et conviviaux, entre toutes les générations.

Notre ville a des projets qui sont tous déterminants pour notre avenir commun. Ensemble, on avance, on se projette et on se sert les coudes.

En vous renouvelant mes vœux en mon nom, en celui du Conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, agents du service public de Cachan, je vous invite à continuer d'agir ensemble pour partager une ville harmonieuse, une ville humaine et solidaire.

Bonne année à tous !

Jean-Yves Le Bouillonnet

Député-Maire



de Banes

1 Noël en ville

Du 19 au 23 décembre dernier, le centre-ville accueillait de nombreuses animations organisées par l'ACCC (Association des commerçants du centre-ville) et la Ville. Petits et grands ont partagé de beaux moments dans l'esprit de Noël, un peu avant l'heure.



de Banes



de Banes

2 La descente aux lampions

Pour la première fois, tous les quartiers participaient à la traditionnelle descente aux lampions et les Cachanais ont répondu nombreux à cette invitation. Au son des fanfares, ils ont procédé ensemble à l'élévation des lanternes à la Mairie puis se sont réchauffés avec une bonne boisson chaude !



de Banes



de Banes



Gomes

3 Un coffret gourmand pour les seniors

Le CCAS et la Ville donnaient rendez-vous aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux plus de 67 ans pour les détenteurs d'une carte d'invalidité, pour leur offrir un coffret gourmand. Ce colis de Noël est réservé aux seniors qui n'assistent pas au banquet du mois de janvier. Ils étaient plus de 330 à venir chercher leur cadeau. Les derniers coffrets peuvent être retirés, jusqu'au 15 janvier à la Maison des services publics.

4 Commémoration du 5 décembre

Hommage était rendu le 5 décembre dernier à tous ceux qui, pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie sont morts pour la France. Lors de cette cérémonie étaient présents les Anciens combattants prisonniers de guerre (ACPG), les combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (CATM) et du Théâtre d'Opérations Extérieures (TOE-OPEX).



Aumercier

5 Repas de Noël à la RPA

Les personnes âgées de la Résidence du Moulin se sont réunies autour d'un repas de Noël dans une ambiance conviviale et festive.



Aumercier

6 Noël dans les crèches

Les crèches départementales et municipales conviaient les familles à fêter Noël. L'occasion de partager un moment joyeux avec les tout-petits !



Perrot



Perrot



Gomes

7 Sortie des écoles au cinéma

Au cinéma La Pléiade, la Ville invitait les enfants des écoles maternelles à une projection de six courts-métrages d'animation intitulés *Les animaux farfelus* et du documentaire *Au Royaume des singes* pour les élèves des écoles élémentaires.



Gomes

8 Soirée des familles dans les CSC

Quelques jours avant Noël, les trois centres socioculturels organisaient une soirée animée avec cocktail dînatoire. L'occasion de réunir les habitants du quartier pour célébrer comme il se doit les fêtes de fin d'année !



Aumercier



Aumercier



Aumercier



Mira



Mira

9 Fête des solidarités

Organisée par le département du Val-de-Marne, la Fête des solidarités était une nouvelle fois très réussie à Cachan, démontrant le dynamisme de notre réseau d'entraide.

10 Séance d'installation du nouveau conseil des enfants

34 nouveaux élus ont pris place lors de cette première séance plénière du conseil. Le début, pour chacun d'entre eux, de deux années riches en découverte et en apprentissage.



de Barnes



Comes

11 Sciences de l'ingénieur au féminin

Les jeunes cachanaises du lycée Gustave Eiffel ont eu l'occasion d'échanger avec des professeurs, ingénieures, techniciennes et étudiantes de l'UPSTI et de l'association *Elles bougent*. De quoi susciter des vocations pour une filière encore souvent très masculine.

12 Accueil des stagiaires de 3^e

En décembre dernier, une trentaine de jeunes Cachanais ont été accueillis dans les services de la Ville pour leur stage d'observation d'une semaine.



DR

13 Grand jeu Commerces en fête

Vous étiez plus d'une centaine à participer au grand jeu du Val-de-Marne, Commerces en fête, organisé par l'association des commerçants du centre-ville (ACCC). 40 gagnants ont eu la chance de repartir avec de beaux cadeaux de la Grange Gallieni.



Mira



Mira

14 Vernissage Polyêtre

Les artistes Loredana Rancatore et Laure Monbellet ont présenté leurs œuvres à un public attentif, lors du vernissage de l'exposition Polyêtre à l'Orangerie.

Edith Pescheux, médaillée de la légion d'honneur

Edith Pescheux, adjointe au Maire à l'habitat et au logement s'est vue remettre, le 5 décembre dernier, la Légion d'honneur par Louis Besson, ministre du logement dans le gouvernement de Lionel Jospin. Cette distinction consacre le parcours d'une Cachanaise professionnelle de l'urbanisme et militante engagée pour le droit au logement. L'engagement d'Edith Pescheux prend forme à la fin des années 1970, lorsqu'elle crée dans le 12^e arrondissement de Paris une antenne locale de la Confédération générale du logement. La CGL contribue, à cette époque, à l'émergence de la loi Quilliot contre les congés abusifs. De ses rencontres avec l'Abbé Pierre, Edith Pescheux garde un souvenir ému et se souvient qu'il interpellait régulièrement les hommes politiques, leur rappelant que « *gouverner, c'est d'abord loger son peuple* ». C'est cette maxime qui guide depuis 2001 l'élue au logement de Cachan : le droit au logement pour tous, la



mixité sociale et intergénérationnelle dans nos quartiers et nos immeubles ainsi que la participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie.

Conseil municipal du 17 décembre

Les principales décisions :

- Désigne **à la majorité** Jean-Yves Le Bouillonnet comme représentant de la Ville de Cachan au Conseil de la Métropole du Grand Paris, de droit conseiller territorial. Le conseil municipal désigne par ailleurs à la majorité trois conseillers territoriaux : Hélène de Comarmond, Jacques Foulon et Edith Pescheux, représentants de la Ville de Cachan au Conseil de territoire (T12).
- Octroie **à l'unanimité** un acompte sur subvention au CRIJ, à l'AGAESCC, à INNOVAM et au CCAS, afin de prendre en compte leurs modalités administratives de fonctionnement.
- Prend acte **à l'unanimité** du fonds de concours supplémentaire perçu de la CAVB pour le fonctionnement des équipements publics au titre de l'exercice 2015 et propose de l'affecter au fonctionnement des groupes scolaires et de la restauration scolaire.
- Prend acte **à l'unanimité** du rapport d'activités de la SOCACHAL et fixe à 615 138, 68 euros le montant total de la redevance due par la SOCACHAL à la Ville pour la saison de production 2014-2015.
- **Prend acte** du rapport d'activités du SIFUREP, syndicat mixte ayant pour mission d'organiser, gérer et contrôler le service public funéraire.
- **Prend acte** du rapport d'activités du SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication) auquel la Ville de Cachan est adhérente.
- Autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter l'autorisation du Préfet de la Région

- Île-de-France pour la création d'un syndicat mixte ouvert dénommé « Syndicat d'Etudes Vélib'Métropole » et d'autoriser l'adhésion de la Ville de Cachan à ce syndicat. L'objet de ce dernier est l'étude et la définition de l'extension géographique du périmètre du service vélib'.
- Approuve **à l'unanimité** (Cachan ensemble ne prend pas part au vote) la modification du Plan Local d'urbanisme dans la zone dénommée UH, sans avoir d'incidences sur les autres zones du PLU et leurs règles respectives (lire page 9).
- Approuve **à l'unanimité** l'acquisition de parcelles sis 31 rue Cousté et sises 12-14 rue Etienne Dolet. La commune envisage un aménagement des bords de Bièvre dans le quartier Cousté-Dolet, et conduit en conséquence des acquisitions. Ce projet a pour objectif de favoriser les modes de déplacements doux, de renforcer les liens entre les quartiers, d'accroître les espaces paysagers et de permettre si possible la redécouverte de la Bièvre.
- Approuve **à la majorité** la convention de portage Ville-Saf 94 pour l'acquisition d'un lot de copropriétés sises 15 bis rue Carnot. La Ville souhaite en effet favoriser l'implantation d'activités économiques le long des avenues A. Briand et Carnot qui constituent des axes majeurs régionaux et d'entrée de ville et bénéficient de l'excellente desserte des deux stations du RER B, atouts pour l'accueil des entreprises, confortée par l'accueil de la future gare de la ligne 15 sud.
- Autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à déposer pour le compte de la Ville, une

- demande de permis de démolir de deux bâtiments situés au 60 rue Etienne Dolet. Cette déconstruction devrait permettre un accès plus facile pour l'aménagement paysager des bords de Bièvre.
- Autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de démolir pour les bâtiments situés au 6 avenue Carnot afin de favoriser la réalisation d'un programme combinant activités économiques et logements, conforme au PLU.
- Fixe **à l'unanimité** les nouveaux tarifs du Marché Carnot pour l'année 2016.
- Fixe **à l'unanimité** le nombre de jours possible d'ouverture dominicale au cours de l'année 2016 pour les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu le dimanche à 3, en l'occurrence les dimanches 4, 11 et 18 décembre.
- Autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer le formulaire d'adhésion au nouvel Accord National Centre de Santé destiné à organiser les rapports entre les centres de santé et les caisses d'assurance maladie.
- Autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer l'avenant aux conventions d'objectifs des trois crèches municipales présentées par la CAF.
- Approuve **à l'unanimité** la répartition de la dotation départementale de fonctionnement au profit des associations locales.
- Approuve **à l'unanimité** l'avenant n°1 au contrat de ville ayant pour objet de préciser les priorités du Conseil départemental du Val de Marne, de l'Etat sur le volet judiciaire, de Pôle emploi, d'ADOMA et de la RATP.

Elections régionales

Le 13 décembre dernier, les électeurs franciliens ont donné une majorité aux Républicains qui, avec 43,8% des voix, prennent la présidence de la région Ile-de-France.

À Cachan, la liste de la gauche et des écologistes rassemblés est en tête avec 58,59% des voix.

Découvrez les résultats dans notre ville.



Dominique Barjou, élue conseillère régionale

Tout d'abord, je tiens à remercier les électeurs qui ont majoritairement apporté leurs voix, le 6 décembre, à la liste « Pour une Île-de-France humaine », puis le

13 décembre à la liste de « La gauche et les écologistes rassemblés », emmenées par Claude Bartolone.

A Cachan, tant au 1^{er} tour qu'au 2nd, le parti socialiste et ses partenaires ont réalisé un excellent score, démontrant que nos concitoyens électeurs sont majoritairement adhérents des valeurs de la gauche. Il en est de même pour les autres villes de la circonscription, Arcueil, Gentilly ouest et Villejuif. Mais la liste conduite par Valérie Péresse a remporté ces élections.

Dans l'opposition, avec mes collègues, nous saurons être présents, travailleurs et vigilants sur des sujets essentiels comme la défense des services publics ou encore les politiques de solidarité menées en faveur des publics franciliens qui le nécessitent.

Nous avons souvent coutume de dire que les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas et nous savons combien cela est vrai dans nos territoires.

La Région doit rester au rendez-vous de ces publics, comme elle doit rester le premier partenaire des autres collectivités territoriales. Ses compétences sont importantes, à un niveau stratégique, mais aussi pour le quotidien des Franciliens. Il s'agit des transports routiers et collectifs, des lycées, de l'apprentissage et de la formation professionnelle, de la culture, du soutien à la vie associative, de l'habitat, de l'environnement, du soutien aux villes dans leurs politiques d'investissement et dans leurs diverses initiatives.

Les exemples sont nombreux, qui peuvent l'illustrer pour Cachan, la Région étant devenue, sous l'impulsion de Jean-Paul Huchon, notre premier partenaire : participation à la rénovation du stade Léo Lagrange, du stade Dumotel, soutien à la rénovation et l'extension du Théâtre Jacques Carat, financement de la réhabilitation de l'Hôtel de Ville dans le cadre d'un contrat régional, soutien aux bailleurs sociaux, dont notre OPH, Cachan Habitat, pour les réhabilitations et la construction de nouveaux logements comme récemment la résidence sociale Yves Goulé.

L'intervention de la Région, c'est aussi la participation au comité d'axe de la ligne de bus 187, pour en améliorer la qualité de service, des subventions pour l'aménagement d'espaces verts, la mission locale INNOVAM, la participation à la création de la pépinière d'entreprises ...

Tout cet acquis doit être préservé et je m'attacherai, comme conseillère régionale, et en parfaite collaboration avec Jean-Yves Le Bouillonnet et la majorité municipale, à défendre les intérêts locaux.

Les résultats du premier tour à Cachan

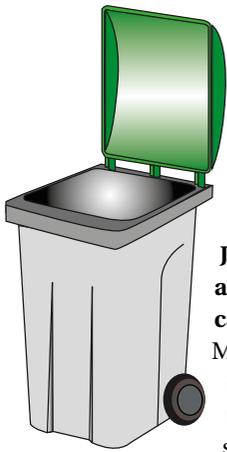
	Cachan	
	Voix	%
Inscrits	16538	
Votants	7724	
Blancs ou nuls	244	
Abstentions	8814	53,30 %
Suffrages exprimés	7480	
Pierre Laurent (Front de Gauche)	665	8,89 %
Claude Bartolone (PS-PRG)	2701	36,11 %
François Asselineau (UPR)	65	0,87%
Emmanuelle Cosse (EELV)	923	12,34 %
Dawari Horsfall (UC)	24	0,32%
Valérie Sachs (NC)	47	0,63%
Sylvain De Smet (FLUO)	39	0,52%
Nizarr Bouchada (UDMF)	0	0%
Nicolas Dupont-Aignan (DLF)	324	4,33 %
Valérie Péresse (LR)	1549	20,71 %
Aurélien Veron (AUC)	58	0,78%
Wallerand De Saint-Just (FN)	976	13,05 %
Nathalie Arthaud (LO)	109	1,46 %

Les résultats du second tour à Cachan

	Cachan	
	Voix	%
Inscrits	16538	
Votants	9028	
Blancs ou nuls	337	
Abstentions	7510	45,41%
Suffrages exprimés	8691	
Valérie Péresse (Les Républicains)	2722	31,32%
Claude Bartolone (Parti socialiste)	5092	58,59%
Wallerand de Saint-Just (Front national)	877	10,09%

Bien trier pour mieux recycler !

Trier nos emballages, c'est participer, chacun à notre niveau, à la préservation de notre environnement.

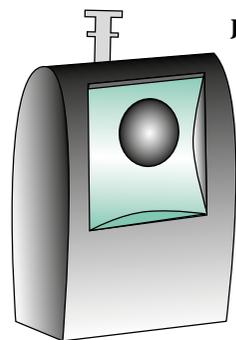
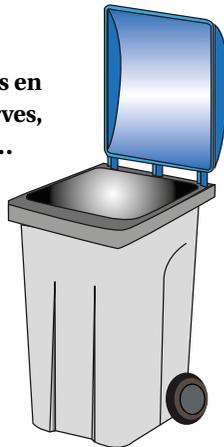


Ce geste simple permet de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, la déforestation, l'épuisement des ressources naturelles... autant de conséquences que l'on ne peut plus ignorer. Pensons-y : sans tri, pas de recyclage !

Je jette dans le bac vert : sacs plastiques, restes alimentaires, produits d'hygiène, vaisselle cassée, papiers et cartons, salis et gras...
Mes déchets pourront être transformés en électricité et en chauffage urbain.
Collecte lundi, mercredi, jeudi et samedi.

Je jette dans le bac bleu : bouteilles et flacons en plastique, cartons, journaux, aérosols, conserves, barquettes, aluminium, bouteilles d'huiles ...

Mes déchets pourront être transformés en pièces automobiles, chariots de supermarché, papier toilettes, cartons d'emballages.
Ne pas jeter les déchets dans des sacs plastiques.
En cas de doute, jetez l'emballage dans le bac à ordures ménagères pour ne pas polluer le contenu du bac réservé au recyclage.
Collecte mardi et vendredi



Je jette dans les conteneurs à verre : bouteilles, pots et bocaux (sans bouchon ni couvercle)

Ces déchets pourront être transformés en verre « neuf ». Bon à savoir, une tonne de verre recyclé permet d'économiser une demi-tonne de CO2. Et le verre se recycle à l'infini. Les 25 conteneurs répartis sur la commune sont vidés chaque jeudi par une entreprise privée.



de Banès

La déchetterie mobile, un service complémentaire

Encombrants et déchets verts peuvent y être apportés. Il est possible d'y déposer également, gratuitement vos pneus, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques. Le 2^e samedi de chaque mois, de 9h à 13h la déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Cachan, avenue Gabriel Péri entre les ronds-points Lunain et Saussaies.

880 tonnes collectées par an

Les déchets collectés à Cachan sont déposés au centre de tri situé à Ivry. Un nouveau tri y est réalisé pour les emballages et les métaux. Avec six tonnes de refus, sur un total de 880 tonnes collectées par an, Cachan fait plutôt figure de bon élève en terme de tri des déchets. Cependant, il convient d'être toujours vigilant car les erreurs de tri représentent un coût pour la collectivité. Ils nécessitent une procédure particulière pour isoler ces déchets (déclassement, transport).

Pour toute question sur le tri des déchets : 01 49 69 60 90 ■

Plan hivernal : nos services publics sont prêts !

Le plan hivernal est activé chaque année, de novembre à février. Il est mis en place lorsque l'alerte météo est au niveau orange ou rouge, correspondant à de fortes gelées ou à des chutes de neige. Pendant cette période, une vingtaine d'agents municipaux des services techniques se tiennent prêts à intervenir pour sécuriser et rendre accessibles les principales voies de circulation, chaussées, équipements et bâtiments publics (établissements scolaires, structures sportives, etc.) afin que les usagers puissent les emprunter en toute sécurité. Cette équipe d'astreinte peut procéder aux opérations de salage et/ou de déneigement de jour comme de nuit.



DR



Ces travaux qui améliorent notre quotidien...

Travaux d'accès au RER : c'est fini !

Les travaux entrepris par la RATP et par le Département du Val-de-Marne ont pris fin mi-décembre avec la réouverture de l'avenue Carnot. Un espace d'accueil au niveau de la voirie, permet désormais aux usagers d'accéder à de nouveaux services dont deux distributeurs de titres de transport, un Photomaton, un sanitaire autonettoyant accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi que des écrans d'information dynamique indiquant les temps d'attente des prochains RER et des bus du secteur.

Gomes



aterlier marc félix

Aménagement du Mur Hénouille

Le projet d'aménagement présenté en réunion publique le 30 novembre dernier par les représentants de la Ville a été validé par les riverains.

Il s'agit d'habiller le mur du parking avec un parement en gabion et d'aménager un espace vert (pelouse entourée d'arbres et de plantes) ainsi qu'un cheminement en bois sur le site. Des conteneurs à verre ainsi que des arceaux à vélos seront installés. Les travaux de mise en étanchéité du mur sont prévus mi-janvier. Le chantier devrait se poursuivre jusqu'en avril 2016.

Travaux de renouvellement des canalisations

Gomes



DR

Cheminée : les conditions d'utilisation

Suite à la publication de deux arrêtés préfectoraux modifiant le Plan de protection de l'atmosphère en Ile-de-France, la combustion du bois dans les cheminées à foyers ouverts (sans vitre de protection ni d'enceinte de combustion) n'est désormais autorisée que pour des usages d'appoint ou d'agrément. La combustion du bois dans des foyers fermés est, au contraire, autorisée quelqu'en soit l'usage, avec certaines conditions à Paris. Notez que des dispositifs d'aide financière permettent d'encourager l'acquisition d'un nouvel appareil individuel de combustion du bois performant. C'est le cas du crédit d'impôt pour la transition énergétique : ce dispositif fiscal simplifié, avec un taux unique de 30% permet aux ménages de réduire leur impôt sur le revenu d'une partie des dépenses occasionnées lors de travaux d'amélioration énergétique réalisés dans leur habitation principale. Plus d'infos : www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv

À partir de mi-janvier, les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable démarrent rues Bourdonnais et François Rude puis au niveau de la rue Pierre Curie à la fin du mois. Des perturbations de circulation et de stationnement sont à prévoir pendant cette période.

La modification du PLU adoptée

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable et sans réserve à la modification du PLU dans la zone UH et principalement dans le quartier Gare. Le PLU modifié a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal du 17 décembre dernier.

Préparer le quartier de demain

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique pour la ville. Il présente le projet de la commune en matière d'aménagement, d'habitat, de traitement de l'espace public, de renouvellement urbain et de développement durable. Il fixe ainsi les grandes orientations de l'évolution urbaine de Cachan dans les années à venir. Il avait été adopté en décembre 2010.

Notre ville se prépare aujourd'hui à accueillir la future gare du métro du Grand Paris. Ce projet d'envergure s'accompagne d'une volonté de créer des lieux de vie et d'habitation au-dessus et autour de chacune des gares. La modification du PLU doit permettre de favoriser l'émergence d'un pôle dynamique et attractif avec le développement de nouvelles activités économiques au sein du futur quartier.

Que contient cette modification ?

La zone concernée par la modification du PLU est dénommée UH. Celle-ci est composée de l'avenue Carnot, l'avenue Léon Eyrolles et s'étend à l'avenue Aristide Briand. Le projet urbain s'inscrit dans une continuité avec le secteur urbain existant, tenant compte de la mixité des aménagements : bâti, espaces de respiration paysagers et espaces publics apaisés.

Le PLU modifié prévoit des hauteurs de bâti entre 24 et 28 mètres au-dessus de la gare



Gomes

et qui s'abaissent à 18 ou 15 mètres pour assurer la transition avec le secteur pavillonnaire. Des usages mixtes au sein d'un même bâtiment sont privilégiés et doivent permettre aux futurs locaux d'accueillir des bureaux et/ou des logements. Un parking public souterrain de 210 emplacements sera réalisé avenue Léon Eyrolles, soit la capacité de l'ancien parking augmentée de 50%, avec en plus des stationnements dédiés aux logements et bureaux.

La phase de concertation

L'enquête publique organisée à l'automne dernier a permis de recueillir les remarques

et questions d'une vingtaine de Cachanais. Les réponses apportées par la Ville ont été jugées satisfaisantes, ce qui a permis au commissaire enquêteur de formuler un avis favorable sans réserve à cette modification. Deux réunions publiques le 10 juin et le 5 octobre ont par ailleurs permis d'informer et de répondre aux interrogations d'habitants.

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public, à la direction du développement urbain aux jours et heures d'ouverture au public et disponible sur le site de la Ville.

Renseignements au 01 49 08 55 79 ■

DR

29 799 Cachanais*

La campagne de recensement 2016 a lieu du 21 janvier au 27 février à Cachan. A cette occasion des agents recenseurs se rendront à votre domicile pour vous soumettre un questionnaire d'enquête accompagné d'une notice explicative. Vous pouvez répondre au formulaire distribué par les agents lors de leur passage. Ces derniers passeront récupérer vos réponses, au moment qui vous convient. Vous pouvez également choisir de répondre par internet via le site : le-recensement-et-moi.fr. Les agents vous communiqueront, identifiants et mots de passe personnels pour vous connecter sur la plateforme. À noter, les agents ne passeront que sur cette période et seront munis de cartes agréées. Sont concernés par cette enquête : les propriétaires et locataires résidant de manière permanente à Cachan, les étudiants français et étrangers séjournant pendant au moins un an à Cachan et les sans abris et les personnes résidant dans des habitations mobiles. Pour ces derniers, le recensement aura lieu impérativement les 21 et 22 janvier. Le recensement, organisé par l'INSEE, se tient chaque année. Il permet de collecter des données démographiques et sociologiques sur la population cachanaise. Celles-ci sont strictement confidentielles.

Pour plus de renseignements : anne.buyck@ville-cachan.fr ou 01 49 69 69 49.

*Population au 1^{er} janvier 2016 (source Insee)



Tous au cinéma !

À partir de janvier, la Ville et le cinéma La Pléiade proposent des séances de cinéma adaptées aux personnes handicapées mentales.

Loisir populaire par excellence, le cinéma est souvent difficilement accessible aux personnes qui souffrent de troubles du comportement. Afin de favoriser l'accès au cinéma à tous les publics, le CCAS de Cachan et le cinéma La Pléiade ont signé une convention avec *Ciné-ma différence*, une association qui propose des séances adaptées aux spectateurs atteints de handicap mental, d'autisme ou de polyhandicap. « Ces séances, pour tous les publics – avec et sans handicap –, seront proposées cinq samedis après-midi par an. Elles sont aménagées afin que les spectateurs handicapés – qui expriment parfois leurs émotions par des mouvements, des paroles ou des bruits inattendus –, puissent aller au cinéma comme tout le monde, sans déranger la salle et sans provoquer de réactions

désobligeantes ou de regards désagréables. Ce dispositif permet à ces personnes d'accéder à la culture et de se familiariser avec les règles d'une salle de spectacle, mais surtout de partager un moment convivial avec leur famille et avec un public ordinaire », explique Jeanne Lasséchère, chargée de mission Handicap de la Ville.

Si la projection fait l'objet de petits aménagements techniques – lumières éteintes en douceur, son atténué, absence de publicité – l'originalité du dispositif repose surtout sur la présence de bénévoles dans la salle. Identifiables grâce à un gilet et une lampe torche, leur rôle est d'accueillir les spectateurs, de présenter le dispositif et, pendant le film, de rassurer les personnes handicapées ou d'aider les gens à se déplacer, afin que chacun profite pleinement de

la séance. Actuellement, le CCAS travaille avec l'association Cachan bénévolat pour recruter des bénévoles. Toutes les bonnes volontés qui veulent contribuer à cette expérience cinématographique solidaire, vivante et chaleureuse sont les bienvenues. Alors, si vous aimez le cinéma et les relations humaines, n'hésitez pas à devenir bénévole aux séances de *Ciné-ma différence*.

Séances à venir : dimanche 24 janvier et les samedis 19 mars, 28 mai, 24 septembre et 3 décembre 2016 à 16h. Cinéma La Pléiade. 12, Avenue Cousin de Méricourt. Tarif : 5€.

Programmation : www.cinema-laplejade.fr
Pour devenir bénévole :
jeanne.lassechere@ville-cachan.fr

\\ EN BREF ...

Recycler ses anciennes radios : un geste pour l'environnement

Une radiographie met en moyenne 300 ans pour se dégrader totalement ! C'est pourquoi le centre médico-social Georges Grün propose aux Cachanais de déposer leurs radiographies obsolètes dans une borne de collecte prévue à cet effet. Elles sont ensuite traitées par une entreprise spécialisée afin d'être recyclées. **Renseignements au CMS : 01 49 69 61 40.**

Une nouvelle buvette au marché de Cachan

Une buvette vient d'ouvrir au marché. Vous y retrouverez gâteaux, viennoiseries, thé, café, chocolat, sodas,

jus de fruits, bières, vins rouge, rosé, blanc, vin pétillant ou encore vin chaud pour se réchauffer. À noter, des formules à thème sont proposées le samedi. Vous pourrez ainsi déguster l'assiette de votre choix, composée de produits de saison et provenant exclusivement des commerçants du marché : huîtres ou charcuterie et fromage accompagnés d'une boisson et d'un dessert fait maison. La buvette se situe à l'intérieur du marché de Cachan à proximité de la porte centrale.

Un attrape-rêves rue Guichard

L'artiste panaméenne Eli Le Parc expose son œuvre l'attrape-rêves rue Guichard depuis mi-décembre. Cette installation

géante réunit à la fois lumières et sons. L'attrape-rêves est connu pour être un outil de pouvoir et de guérison chamanique, très présent dans la culture amérindienne. Pour découvrir l'ensemble du travail d'Eli Le Parc : elileparc.com.

Code de la route : mise à niveau pour les seniors

Une séance de mise à niveau collective au code de la route est organisée le 27 janvier prochain à 9h30 au Cinéma La Pléiade. Cette séance, animée par l'auto-école Carnot, est gratuite et ouverte à tous de 60 à 90 ans. Un pot d'accueil sera offert aux participants. **Inscriptions au 01 41 98 36 41**

Faire son inscription en crèche depuis chez soi !

Avis à tous les jeunes parents qui cherchent un mode de garde pour leur enfant de moins de 3 ans ! Désormais, l'inscription en crèche peut se faire en ligne.



Gomes

Depuis le 7 décembre, le Conseil départemental du Val-de-Marne a lancé un nouveau service en ligne : le portail crèche. L'intérêt ? Simplifier les démarches des familles en leur permettant d'effectuer 24h/24 et 7 jours/7, depuis leur domicile, dans un espace sécurisé, toutes leurs demandes d'accueil dans l'une des 76 crèches du département ou dans les 3 structures collectives gérées par la Ville de Cachan. Pour ce faire, rien de plus simple : il suffit de se connecter sur le portail (creches.valdemarne.fr) muni de son dernier relevé d'imposition

à partir du septième mois de grossesse – si l'enfant n'est pas encore né –, et de remplir le formulaire pour créer une « fiche famille ». En quelques clics, le portail offre la possibilité de procéder à une demande de place en crèche, selon ses besoins, et de suivre son traitement en ligne. La décision de la commission d'attribution sera ensuite transmise à chaque famille par courriel ou par voie postale.

Si ce nouvel outil facilite toute la procédure administrative, il ne se substitue pas au Point info organisé les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois en mairie à 17h. Bien que ce rendez-vous

ne soit désormais plus obligatoire, il permet aux parents d'échanger avec des professionnels de la petite enfance, de s'informer sur le fonctionnement des accueils collectifs mais aussi de se renseigner sur les autres modes de garde (assistantes maternelles agréées, garde à domicile...) et sur les structures dédiées à la petite enfance (Relais d'assistantes maternelles, Lieu d'accueil parents-enfants...).

Portail crèche : creches.valdemarne.fr

Pour s'informer sur le portail :

01 49 56 86 66 (Conseil départemental).

Service petite enfance : 01 49 69 69 23 ■

Cachan se dote d'un correspondant Ville-justice

de Banès



Parce que la prévention de la délinquance fait partie intégrante des compétences du Maire, la Ville de Cachan vient de désigner un correspondant Ville-Justice. Son rôle ? Faciliter la communication entre la Justice et la Ville pour tout ce qui concerne

le traitement judiciaire des infractions constatées sur la commune. L'objectif ? Détecter le plus en amont possible les situations à risque afin de mettre en place des politiques locales de prévention adaptées. Représentant du Maire auprès du Parquet de Créteil, le correspondant Ville-justice assure l'interface entre la Ville, la Police Nationale et le procureur de la République. Ses missions, fixées par convention entre la Ville et le Procureur, sont variées :

il coordonne les échanges et la collecte d'informations judiciaires, sociales ou scolaires entre les différents acteurs, assure le suivi des plaintes et des poursuites pénales, transmet les dénonciations d'infractions

opérées par le Maire... Parallèlement, il est habilité à préparer des mesures de rappel à la loi ainsi que des peines alternatives à l'emprisonnement (réparations financières, travaux d'intérêt général...) pour les petits délits, en lien avec l'institution judiciaire et il siège également au Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

À Cachan, le Conseil municipal a décidé de confier cette mission à Jean-Paul Notte, commandant de police à la retraite, qui continuera à assurer ses fonctions de chargé de mission tranquillité et sécurité auprès de la direction Prévention, Médiation, Sécurité, poste qu'il occupe depuis avril 2015.

Voici le nouveau Conseil des enfants !

Un nouveau Conseil des enfants vient d'être désigné. Pour les jeunes élus s'ouvrent deux années riches d'apprentissage, de rencontres et de découverte.



de Banes

Des élus en herbe

Le Conseil des enfants est un organe d'expression unique pour les 9-13 ans. Les 34 enfants tout récemment élus auront la chance d'y siéger pendant les deux prochaines années. Pendant ce mandat, leur mission consiste à apprendre à développer des projets d'intérêt général. Pour accomplir cet objectif, ils partent à la rencontre des services de la Ville et des associations. Cette année, grande nouveauté, les enfants ont le choix du domaine dans lequel ils souhaitent développer leur projet :

solidarité, loisirs, sport et culture ou encore aménagement et développement.

Les jeunes élus vont également participer, tous ensemble, à la création d'un journal trimestriel, du montage de la maquette à la distribution dans les points de passage à Cachan.

Le 28 novembre dernier, durant leur première séance plénière, les jeunes pousses ont pu glaner de précieux conseils auprès des anciens élus, de quoi commencer leur mandat de la meilleure des façons ! ■



de Banes

Stan, élève de CM2 à Carnot

« J'ai choisi la commission solidarité pour aider les gens. Lors du week-end d'intégration nous avons planté l'arbre de la 4^e fleur et visité l'Assemblée Nationale. C'était la 3^e fois que je m'y rendais.

Nous avons rencontré les anciens élus. Leur conseil ? Etre à l'écoute de tous, ce qui correspond à notre devise : « l'intérêt général avant l'intérêt personnel ». Je ne compte pas abandonner mon activité de tir à l'arc car les commissions n'ont lieu qu'un mercredi par mois. Ma volonté est qu'à l'issue du mandat, le projet mis en place soit une réussite. Les qualités que chacun doit avoir pour se présenter, c'est penser aux autres, être patient et être à l'écoute. »



de Banes

Manon, élève de CM2 à Paul Doumer

« Je me suis présentée pour voir ce que ça faisait d'être une députée. J'ai choisi la commission solidarité parce que c'est ce qui m'inspirait. Ce que j'ai appris lors du week-end d'intégration, c'est que les députés passent beaucoup de temps dans les commissions. Lors des présentations, j'avais l'idée de monter un stand de gâteaux au Parc Raspail dont les bénéfices seraient reversés à une association, l'idée a été reprise par plusieurs camarades puis nous sommes partis sur l'idée de la brocante. Le conseil que les anciens élus nous ont donné est qu'il faut savoir s'investir pour être un bon élu. »

Le chantier du métro va démarrer !



La future gare du métro représente davantage qu'une infrastructure de transport. Espace ouvert sur la ville, elle incarne également une vie quotidienne plus facile pour les usagers et une nouvelle dynamique pour le quartier. Ce lieu de vie est conçu pour offrir un accès facile aux autres modes de transport et répondre au défi d'une mobilité durable. Découverte de la future gare de la ligne 15 sud et de son environnement.

Le début des travaux

SGP



La gare du métro du Grand Paris permettra un accès à la ligne 15 sud, à partir des quais situés à 25 mètres de profondeur ainsi qu'au RER B et ses quais aériens. Le temps de correspondance entre les quais de la ligne 15 sud jusqu'aux quais du RER B est estimé à environ 4 minutes. L'accès principal se fera par la place Carnot. Un second accès, obtenu par la Ville sera réalisé rue de la Coopérative. Il permettra aux riverains-usagers des quartiers ouest d'accéder à la gare sans avoir à passer sous le viaduc du RER B.

Le temps du chantier

Jusqu'à présent, divers travaux de déviation de réseaux (eau, électricité ...) ont été réalisés afin de permettre la construction du métro et de la gare. Fin 2015, le permis de construire de la gare a été déposé par la SGP. Il devrait être présenté en atelier citoyen afin de recueillir les observations des habitants sur le projet et poursuivre le travail entamé en juin 2015. En ce début d'année, la SGP amorce les

travaux de déconstructions: la démolition de l'ancien marché Carnot à partir du mois de février ainsi que la démolition de l'Hôtel Kyriad au printemps prochain. Des arbres devront également être abattus dans le secteur. Les travaux préparatoires se poursuivront jusqu'en 2017, avec notamment de nouvelles déviations de réseaux. Débuteront ensuite les travaux de génie civil et de gros œuvre pour une mise en service de la ligne 15 sud prévue en 2022.

Un comité de suivi de travaux réunit l'ensemble des partenaires concernés (Société du Grand Paris, services de la Ville, représentants du Conseil départemental, de la RATP, du STIF, représentants des commerçants et des comités de quartier) tous les deux mois afin de faire un point régulier sur l'état d'avancement des travaux et prendre en compte les demandes des riverains et des commerçants concernés par les impacts du chantier au quotidien. La Société du Grand Paris met par ailleurs en place, dès 2016, une commission d'indemnisation des commerçants. Cette dernière a pour objectif de dédommager les commerces et activités qui subissent un préjudice directement causé par les travaux.

Lala Plez, agent de proximité à votre service

Durant le chantier, la Ville et la Société du Grand Paris se sont engagées à informer régulièrement les riverains, les commerçants et l'ensemble des Cachanais concernés. En ce début d'année, Lala Plez, agent de proximité missionnée par la Société du Grand Paris est votre nouvel interlocuteur.

Son rôle ? Assurer une médiation avec les riverains, usagers et commerçants pour les informer de l'avancée des travaux, faire remonter les informations à la SGP et surtout apporter des réponses aux questions posées (en face-à-face, par téléphone, sur rendez-vous ou par mail). Vêtue de son gilet jaune, Lala Plez sillonne les rues autour de la future gare, à votre service et à votre écoute, n'hésitez pas à aller à sa rencontre ! Lala Plez est présente à Cachan deux à trois demi-journées par semaine, en alternance avec ses autres permanences pour d'autres gares de la ligne 15 sud.

Pour rappel, à la Maison du projet, un chargé de mission de la direction du développement urbain vous reçoit lors de deux permanences hebdomadaires. La Maison du projet est un lieu d'information qui permet à chacun de suivre l'actualité du chantier à Cachan.

Contacts : Lala Plez au 06 46 90 30 14 ou travaux@societedugrandparis.fr.

Maison du Projet au 01 46 65 20 54, à l'angle de l'avenue Carnot et de la rue de la Coopérative.



Gérard Rollando

Une gare au service de la ville et des voyageurs

La nouvelle gare du métro se veut à la fois pratique, accueillante, accessible à tous et ancrée dans son environnement urbain.

Un espace moderne et confortable

Avec l'arrivée de la ligne 15 sud, la gare Arcueil-Cachan opère une mue complète. L'objectif pour l'atelier d'architecture Arthème, en charge du projet, est à la fois d'allier identité de la ville et confort des usagers. Jean-Pierre Vaysse, architecte de la gare affirme ainsi qu'il s'agit de «concevoir une gare ouverte sur la ville» et qui «s'intègre au mieux à son environnement». Au niveau de l'aspect architectural, la gare fait la part belle à la lumière et à l'espace. La construction de baies vitrées permet de faire entrer la lumière naturelle et les éclairages privilégient une luminosité peu agressive. Les matériaux utilisés sont très contemporains et composés d'éléments naturels pour se fondre dans l'environnement. La «peau» extérieure et intérieure de la gare sera ainsi réalisée à partir d'une masse en terre cuite rainurée, exprimant à la fois la dimension naturelle et très moderne du projet.

L'intermodalité au cœur du projet

Les espaces de circulation à l'intérieur de la gare seront aménagés pour des déplacements efficaces et fluides, notamment lors des correspondances métro-RER.



Accès avenue Carnot.

L'intermodalité, permettra aux usagers de bénéficier des correspondances avec les bus marquant un arrêt au niveau de la gare (162, 187, valouettes V1 et V3) et une station vélib'. L'espace public apaisé et paysagé sur l'ensemble du secteur facilitera les circulations douces et les cheminements piétons. La place Carnot sera réaménagée pour permettre des circulations douces et sécurisée.

Un quartier valorisé

Au-delà de sa fonction de porte d'entrée du nouveau réseau de transport en commun, la nouvelle gare devra contribuer au développement et à l'attractivité du quartier. L'implantation de la nouvelle gare s'accompagne ainsi d'un projet global et cohérent visant à développer un pôle urbain en

composant la mixité des fonctions économiques, d'habitat et de commerces avec de nouveaux bâtiments économes en énergie. Au-dessus de la gare, un immeuble d'une hauteur totale de 28 mètres est destiné à accueillir des activités économiques. À l'angle de l'avenue Carnot et de la rue de la Coopérative, un immeuble de 24 mètres de hauteur sera réservé à des bureaux. Une nouvelle offre hôtelière devrait, par ailleurs, prendre place à l'angle des avenues Léon Eyrolles et Carnot. Les futures constructions avenue Léon Eyrolles accueilleront logements, commerces et bureaux. Avec ses jardins suspendus, ces immeubles permettront de créer un lien végétal avec le jardin Simonnin. Afin d'étoffer l'offre commerciale de proximité du quartier, les locaux en pieds d'immeuble seront réservés aux commerces.

Ligne 15 : 100% accessible

Le projet de la ligne 15 sud s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



Les bureaux d'études et d'architectes, en lien avec la SGP et le STIF, travaillent à la concep-

tion de lieux qui offrent à tous une même qualité d'usage. L'accessibilité physique tout autant que l'accessibilité sensorielle sont ainsi étudiées. La première se caractérise par la présence d'escaliers mécaniques et d'ascenseurs, de portes élargies, d'un environnement facilitant le déplacement des voyageurs ayant besoin d'une aide (chiens guides...), des circulations fluides entre le quai et le train. L'accessibilité sensorielle se définit par un usage facile et intuitif pour tous, par des cheminements prévenant les risques de chutes, la présence d'éléments détectables au tou-

cher, une signalétique contrastée et de grande taille, des dispositifs sonores...

Il y a un an, la SGP organisait une réunion à laquelle participait une dizaine d'associations représentant les personnes en situation de handicap. L'objectif ? Entendre les préoccupations et se nourrir de l'expérience de ces associations pour affiner les projets et les faire coïncider avec les besoins. Différents ateliers ont été organisés en 2015 avec ces associations, l'idée étant de mettre en place des échanges réguliers pour accompagner le projet jusqu'à sa mise en service.

4 questions à Jean-Yves Le Bouillonnet, Député-Maire

Pourquoi la future gare est-elle emblématique de l'avenir de la Ville ?

Labelle



La future gare va transformer totalement le quartier le plus fréquenté du territoire, et le quotidien des milliers d'usagers des transports qui s'y retrouvent à longueur de journée et jusqu'à très tard le soir. Les interconnexions entre la nouvelle ligne du métro, le RER, les bus et navettes, autolib' et peut-être vélib', les aménagements pour les circulations douces vont transformer notre manière de nous déplacer. La nouvelle gare sera le cœur stratégique de ce quartier qui accueille déjà des équipements municipaux comme le marché, le cimetière et offre un accès aux grands pôles d'enseignement supérieur. Il va évoluer pour accueillir des activités économiques, des commerces et des habitats diversifiés qui vont valoriser notre ville. Cachan sera directement reliée aux grandes polarités que la Métropole du Grand Paris va développer et promouvoir.

Au-delà de votre engagement personnel, ancien et très actif, comment la Ville s'est-elle impliquée dans ce grand projet ?

A partir du moment où le choix de réaliser une interconnexion entre le nouveau métro et le RER a été définitivement fixé à la station Arcueil-Cachan, nous avons voulu que notre ville soit prête, à chaque étape d'étude, de conception, de préfiguration et de préparation du chantier. Dès demain, ce sera la réalisation de la station, du réseau et de l'environnement de la gare. Stratégie d'implantation, transfert du marché, offres de mise à disposition des propriétés communales, accompagnement des

familles concernées par les déménagements et les expropriations, travaux de dérivations des réseaux préalables, études et conception des aménagements du quartier et, d'une manière singulière, la mise à jour du PLU, incontournable et préalable à tout, c'est tout cela que nous avons conduit. Dans cette grande aventure pour mener à bien le plus grand chantier que notre pays va connaître, chaque ville doit être au rendez-vous. Et c'est ce rendez-vous de Cachan avec le métro que veulent honorer les élus et les services avec l'ensemble de leurs partenaires et avec les habitants.

« Nous voulons que cette grande réalisation soit portée par tous les Cachanais, qu'ils se l'approprient et en fassent leur projet »

De quelle manière les habitants ont été et se trouveront encore associés ?

Nous voulons que cette grande réalisation, qui va changer notre vie quotidienne, soit portée par tous les Cachanais, qu'ils se l'approprient et en fassent leur projet. La Ville a organisé de nombreuses réunions publiques et les comités de quartier se sont saisis du projet en organisant un questionnaire largement diffusé pour mieux identifier les attentes d'un nouveau concept de gare. Des réunions de travail ont eu lieu avec des Cachanais, tirés au sort dans le cadre d'un atelier citoyen, avec des représentants des comités de quartier, de la SGP et du cabinet d'architecture Ar-Theme, qui a dessiné la gare. Ce travail a permis

d'échanger et de débattre. Grâce à ces discussions, des réponses ont été trouvées, faisant évoluer le projet avec, par exemple, la création d'un accès supplémentaire côté rue de la Coopérative, qui n'était pas initialement envisagé. La SGP a fait preuve d'une belle capacité de prise en compte de ces propositions. Nous avons, par ailleurs, installé la première maison du projet, imitée depuis par beaucoup d'autres communes. Enfin, le site de la Ville, le magazine comme l'illustre cette édition, relaient en permanence l'avancée du projet. Demain, le dispositif de communication de la SGP tiendra les usagers, les riverains et tous les habitants informés des étapes et du déroulement du chantier.

Quels seront les impacts du chantier dans le quartier ?

Ce projet dépasse la simple gare, c'est un projet urbain. Un projet de renouveau urbain pour la Ville, une occasion unique d'en favoriser le développement tout en améliorant le quotidien des habitants. Mais en attendant, travaux obligent, il va y avoir des nuisances et du bruit. La SGP s'engage et nous veillerons à ce que tout soit mis en œuvre afin d'atténuer les inconvénients que les usagers de la gare et les riverains vont rencontrer pendant les travaux. Le quotidien va être bouleversé, les habitudes un peu modifiées, bien sûr, mais nous allons tout faire pour que les choses se passent au mieux et en toute sécurité. Un site Internet dédié, un accueil téléphonique, des visites de chantier, des panneaux d'informations, de l'affichage, un agent de proximité de la SGP sur place pour répondre à toutes les questions, assurer la médiation et faire remonter l'information, tout va être mis en œuvre pour que pendant ces prochains mois, ces prochaines années, les choses se déroulent au mieux.

Transportés ou les autres mondes



Charlotte Buchmann

Jean-Michel Vier, avec sa Compagnie du Liba Théâtre en résidence à Cachan, a conçu, écrit et imaginé ce spectacle à partir d'ateliers d'écritures menés dans le Val-de-Marne. L'idée de la pièce : nous faire voyager avec les usagers des transports en commun. Un auteur prend refuge dans l'imaginaire et s'intéresse aux rêves de ceux qu'on croise dans le métro. Mais, très vite, la réalité s'impose: femmes de ménage, lycéens, conducteurs, musiciens des couloirs, SDF et pickpockets exigent la vérité de leur vie de voyageurs. Au croisement des mondes, juste un aiguillage : la vie rêvée des voyageurs ou le réel du RER ? Entre les désirs souterrains et les trajets obligatoires, qui sera le conducteur de l'histoire ?

Du 27 au 29 janvier à 20h30

Théâtre de Cachan - Jacques Carat

Lieu de représentation : Foyer de Cachan

Dès 8 ans

Rencontre à l'issue du spectacle le vendredi 29 janvier

Réservations au 01 45 47 72 41



CINÉMA LA PLÉIADE

(www.cinema-laplejade.fr)

Les Mardis des réalisateurs

Les mardis des réalisateurs vous donnent 4 rendez-vous mensuels, 4 déclinaisons de l'imaginaire cinématographique pour nous parler de l'état du monde, de la société, son histoire et celle du 7^e art.

• Mardi 5 janvier à 14h et 20h45

Regards sur le monde :

Notre petite soeur

DR



Drame japonais de Hirokazu Koreeda

Trois sœurs, Sachi, Yoshino et Chika, vivent ensemble à Kamakura. Par devoir, elles se rendent à l'enterrement de leur père, qui les avait abandonnées une quinzaine

d'années auparavant. Elles font alors la connaissance de leur demi-sœur, Suzu, âgée de 14 ans. D'un commun accord, les jeunes femmes décident d'accueillir l'orpheline dans la grande maison familiale...

• Mardi 12 janvier à 14h et 20h45

L'histoire au cinéma : *Les Suffragettes*

De S. Gavron avec C. Mulligan, H. Bonham Carter, M. Streeep

DR



Drame historique britannique. Au début du siècle dernier, en Angleterre, des femmes de toutes conditions décident de se battre pour obtenir le droit de vote. Face à leurs revendications, les réactions du gouvernement sont de

plus en plus brutales et les obligent à entrer dans la clandestinité pour une lutte de plus en plus radicale.

• Mardi 19 janvier à 14h et 20h45

Questions de société : *Demain*

DR



De C. Dion et M. Laurent
Documentaire français
Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? Suite à la publication

d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter.

• Mardi 26 janvier à 14h et 20h45

Les mardis cinéphiles : *Casino*

DR



De M. Scorsese avec R. De Niro, S. Stone, J. Pesci
Drame américain

Interdit aux moins de 12 ans
En 1973, Sam Ace Rothstein est le grand manitou de la ville de toutes les folies, Las Vegas. Il achète et épouse une virtuose de l'arnaque, Ginger Mc Kenna, qui sombre bien vite dans l'alcool et la drogue. Mais un autre ennui guette Sam, son ami d'enfance Nicky Santoro, qui entreprend de mettre la ville en coupe réglée...

Séance jeune public (à partir de 8 ans)

• Samedi 23 janvier à 16h

Chantons sous la pluie (v.o.)

De S. Donen et G. Kelly avec Jean Hagen, Gene Kelly
Comédie musicale

Don Lockwood et Lina Lemont forment le couple star du cinéma muet à Hollywood. Quand le premier film parlant sort, tous deux doivent s'accommoder et tournent leur premier film du genre. Si Don maîtrise l'exercice, la voix désagréable de Lina menace le duo. Kathy, une chanteuse, est engagée pour doubler la jeune femme mais celle-ci devient un obstacle entre Don et Lina ce qui n'est pas du goût de cette dernière.

Séance Ciné-ma différence

• Dimanche 24 janvier à 16h

DR



Une séance où personnes handicapées et personnes sans

handicap peuvent partager ensemble le plaisir du cinéma. Le film sera choisi en fonction de la programmation de la semaine du 20 au 26 janvier.

Tarif unique : 5 euros
(lire p.10)

12, avenue Cousin de Méricourt, BP 9 Cachan. 01 46 65 13 58 www.cinema-laplejade.fr

• Parking Hénouille à 100 m • 1 place achetée = 1 place de parking offerte

Tarifs : 8,50 €/7 €* (tarif réduit) • 6,50 € : Art et essais et Mardis des réalisateurs/ 5 €*
(- 18 ans et étudiants - de 27 ans, tous les jeudis : 14h, 16h, 18h)

Carte 5 places : 25 €, carte 10 places : 45 €

* non applicables les jours fériés - Pour les moins de 14 ans, la place est à 4 €



Adresses utiles

L'Orangerie

15, rue Gallieni 01 49 69 17 90

Théâtre de Cachan

Maison Tilly - 3, rue Raspail

Locations par téléphone : 01 45 47 72 41

www.theatredecachan.fr

Bibliothèque centrale

11, rue Camille-Desmoulin

01 49 69 61 60

Bibliothèque La Plaine

1, allée Pierre de Montreuil

01 45 47 33 79

Bibliothèque Lamartine

4, square Lamartine 01 49 69 61 15

CRD

19, avenue Cousin de Méricourt

01 46 63 80 33

Foyer Cachan

36, avenue du Président Wilson



Loisirs

VENDREDI 22 JANVIER À 10H

Atelier numérique sur les réseaux sociaux : niveau confirmé

Bibliothèque centrale

Gratuit sur réservation au 01 49 69 61 64

SAMEDI 23 JANVIER À 14H30

Atelier fabrication de mobiles, guirlandes et attrape-rêves

Animé par l'association La Bouilloire

Maison de l'environnement

Gratuit sur inscription au 01 41 24 32 17 ou
animateurs@aggl-valdebievre.fr

VENDREDI 5 FÉVRIER À 19H

Blindtest « La grande bouffe »

(lire p.21)

Bibliothèque centrale



Théâtre

JEUDI 14 JANVIER À 20H30

Nous sommes seuls maintenant

(lire p.20)

Foyer de Cachan

DIMANCHE 17 JANVIER À 17H

Théâtre musical - Goupil

(lire p.20)

Les Compagnons de Pierre Menard

Foyer de Cachan

DU 27 AU 29 JANVIER À 20H30

Transportés ou les autres mondes

Jean-Michel Vier

(lire p.17)

Foyer de Cachan

DIMANCHE 31 JANVIER À 11H ET 17H
Concert théâtral Sacré Printemps

Igor Stravinsky - Compagnie théâtre du Baldaquin (lire p.20)

L'Orangerie

JEUDI 4 FÉVRIER À 20H30
Conférence théâtrale WOW !

Cartographie5 de et avec F. Ferrer

L'Orangerie



Environnement

MERCREDI 27 JANVIER À 14H30
Atelier fabrication de bougies naturelles

Maison de l'environnement

Gratuit sur inscription au 01 41 24 32 17 ou animateurs@agglo-valdebievre.fr



Exposition

JUSQU'AU 29 JANVIER
Polyète

Loredana Rancatore et Laure Monbellet (lire p.21)

L'Orangerie



Conférence

SAMEDI 9 JANVIER À 15H
À la rencontre des comètes : de Halley à Rosetta

Rencontre avec James Lequeux (lire p.20)

Bibliothèque centrale

SAMEDI 30 JANVIER À 15H
Conférence des Ateliers du Val de Bièvre

« Regard sur la peinture ou apprendre à lire un tableau » par Pascale Lespinasse

Bibliothèque centrale



Musique

DIMANCHE 31 JANVIER À 17H
Chœur des chanteurs d'Eole

13€ sur réservation au 06 07 93 65 89 ou 06 87 62 76 10 et 16€ sur place
 Gratuit pour les – de 12 ans.

Eglise Saint-Jean 15 rue de Verdun



Jeune public

TOUS LES MERCREDIS DE JANVIER À 10H30
Raconti Raconta

Enfants de 18 mois à 3 ans

Bibliothèque centrale

SAMEDI 9 JANVIER À 11H
Contes Cric-Crac

Enfants de 4 à 6 ans

Bibliothèque centrale

MERCREDI 13 JANVIER À 15H
Atelier Brico' Serre-livres

Enfants à partir de 7 ans

Gratuit sur réservation

au 01 49 69 61 15

Bibliothèque Lamartine

SAMEDI 16 JANVIER À 15H
Atelier jeunesse : à la découverte du système solaire

Enfants de 8 à 12 ans

Gratuit sur réservation au 01 49 69 61 62

Bibliothèque centrale

SAMEDI 23 JANVIER À 10H30
Chouette une histoire

Enfants à partir de 3 ans

Gratuit sur réservation

au 01 49 69 61 15

Bibliothèque Lamartine

MERCREDI 27 JANVIER À 16H30
Clan des bulles

Enfants et adolescents à partir de 10 ans

Gratuit sur réservation

au 01 49 69 61 15

Bibliothèque Lamartine

MERCREDI 3 FÉVRIER À 14H
Projection film jeunesse

En partenariat avec l'association Afrique sur Bièvre

Deweneti de Dyana Gaye

(France, Sénégal – 16mn)

Les Souliers de l'Aid d'Anis Lassoued

(Tunisie – 30mn)

Bibliothèque centrale



Comités de quartier

Quartier Ouest-Nord

JEUDI 14 JANVIER À 20H30

École Carnot

Quartier La Plaine-La Prairie

MARDI 26 JANVIER À 20H30

Salle le KAP

(annexe du CSC La Plaine, dalle du Marché)

Quartier du Coteau

MERCREDI 3 FÉVRIER À 20H30

Espace Courbet

(6 allée Gustave Courbet)

Val de Bièvre

ARCUEIL

MARDI 2 FÉVRIER A 20H30

CONCERT

Sons d'hiver. Trois musiciens de Chicago rencontrent deux musiciens français. Ce quintet rassemble aux vents deux grands complices de l'histoire de la musique improvisée : Joe Mac Phee et Daunik Lazro. Deux jeunes contrebassistes les accompagnent, ce qui promet une dense présence des rythmes que renforce le prodigieux batteur qu'est Chad Taylor.

Espace Jean Vilar

FRESNES

JUSQU'AU 31 JANVIER

EXPOSITION

Comment distribuer le mouvement dans le corps ? Les corps et non « le » corps. Élément matériel, corps humain, corps céleste, corps social, unité d'un tout.

Mouvement comme expression d'une vérité, celle de la transmission à l'environnement. Exposition réalisée par les ateliers de l'Imaginaire de l'écomusée.

Ecomusée du Val-de-Bievre

GENTILLY

JUSQU'AU 17 JANVIER

EXPOSITION

La trace invisible des gens. La photographe allemande Lena Gudd ne vise pas à témoigner des qualités humaines ou à rendre compte d'une quelconque universalité de comportements. Son empathie, loin d'être démonstrative, relève de la coïncidence subtile. Ses images conservent les traces de l'indicible relation qui unit un être vivant à un autre. Elles révèlent l'enchantement discret et savoureux d'une présence.

Maison de la photographie Robert Doisneau

KREMLIN-BICETRE

SAMEDI 9 JANVIER A 16H

SPECTACLE MUSICAL

Carnaval des animaux. Composée par le très sérieux Camille Saint-Saëns lors d'un séjour dans un petit village autrichien, cette suite musicale composée de quatorze tableaux était destinée à faire rire sans tomber dans la puérilité. Après sa création en 1886, le compositeur en interdit l'exécution publique de son vivant et il a fallu attendre 1922 pour que l'œuvre soit jouée en public.

ECAM

L'HAÏ-LES-ROSES

SAMEDI 9 JANVIER A 20H30

Café-théâtre

Noël au balcon. Noël, la fête de tous les compromis ? De tous les efforts ? Il faut dire que cette fête de famille comporte un enjeu : celui de faire cohabiter des antagonismes, des tensions, des non-dits... Et le tout, dans la bonne humeur, puisque c'est la plus belle soirée de l'année ! Dans cette comédie drôle et bien ficelée, les répliques fusent, la mise en scène est astucieuse, les comédiens sont épatants, encore un opus réussi, monsieur Dyrek.

Atelier Théâtre Actuel

VILLEJUIF

8 JANVIER A 20H30 ET 10 JANVIER A 16H

SPECTACLE

La petite fille aux allumettes. Le soir de la Saint-Sylvestre, une jeune fille craque quelques allumettes pour se réchauffer. La lueur vacillante des flammes donne naissance à un monde peuplé de chevaliers, de chanteuses célèbres, de parents éloignés, de créatures étranges... Joachim Lатарjet et Alexandra Fleischer portent ce célèbre conte à la scène en le teintant d'images et de musiques. Leur petite fille aux allumettes joue du violon et chante, accompagnée d'un trombone, d'un clavier ou d'une guitare électrique.

Théâtre Romain Rolland

Le Roman de Renart en langue des signes et en musique

Sylvain Carro



Goupil est un renard voleur, fourbe, facétieux et rusé qui déploie des trésors d'imagination pour chaparder de la nourriture, s'échapper lorsqu'on lui demande de rendre des comptes ou humilier son compère Ysengrin, un loup affamé et éternellement dupe. Adapté librement d'un album pour enfants publié par Samivel en 1936, Goupil est une interprétation originale du Roman de Renart, le chef-d'œuvre intemporel de la littérature médiévale, par le quatuor bordelais Les Compagnons de Pierre Ménard.

Dans une mise scène et un décor réduits à leur plus simple expression, un conteur-lecteur-vociférateur, deux comédiennes-mimes-signeuses et un musicien-bruiteur

mèlent théâtre, musique, mime et langue des signes. Les mouvements des mains, des visages, des corps, la voix et la musique, se synchronisent pour donner vie aux protagonistes de ces fabliaux et farces animalières. Tout à la fois lumineuse, magique et enchantée, cette adaptation s'adresse à tous les publics, à partir de 6 ans, ainsi qu'aux spectateurs sourds et malentendants.

En amont de cette création proposée par le Théâtre de Cachan Jacques-Carat, les spectateurs sont invités à une initiation à la langue des signes. Animé par les comédiens du spectacle, l'atelier permettra au public de se familiariser avec une langue extraordinairement expressive et

théâtrale qui prendra tout son sens pendant la représentation. Les aventures du rusé renard et ses fourberies sont un vrai moment de bonheur et de détente pour le plus grand plaisir de toute la famille. ■

i **Goupil. Dimanche 17 janvier à 17h au Théâtre de Cachan-Jacques Carat. Lieu de représentation : Foyer de Cachan (36, avenue du Président-Wilson. Plein tarif : 12€ / Abonnés : 8 € / Réduit : 7€). Atelier d'initiation à la langue des signes à 15h, gratuit sur réservation. Infos/ réservations : 01 45 47 72 41 (du mardi au vendredi de 14h à 18h) et theatredecachan.fr**

Sans oublier...

THÉÂTRE

Nous sommes seuls maintenant

JEUDI 14 JANVIER À 20H30

Grande pièce chorale en forme de portrait de famille.
Foyer de Cachan

Sabine Bouffelle



CONCERT THÉÂTRAL

Sacré printemps !

DIMANCHE 31 JANVIER À 11H ET 17H

Bertrand Deshayes



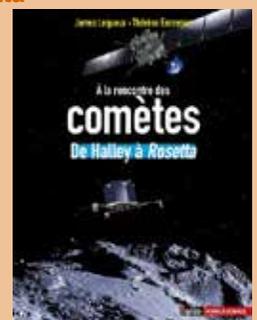
D'après La Sacre du Printemps d'Igor Stravinsky.
Version pour un piano, quatre mains et une récitante.
L'Orangerie

SCIENCES

À la rencontre des comètes : de Halley à Rosetta

SAMEDI 9 JANVIER
À 15H

Avec l'astronome
James Lequeux
Bibliothèque
centrale
Entrée libre –
Réservations au
01 49 69 61 64



DR

Polyêtre

DR



Jusqu'au 29 janvier, l'Orangerie accueille « Polyêtre », une exposition originale née de la collaboration entre la vidéaste cachanaise Laure Monbellet, et la sculptrice Loredana Rancatore, dont les œuvres ont déjà été présentées à la Biennale d'Art contemporain de Cachan en 2010 et 2014.

À travers une série de sculptures de formes géométriques en écailles de schiste noir, de projections de vidéos d'animation et d'installations, les deux artistes construisent un

univers abstrait dans lequel elles explorent « *le point d'équilibre entre l'ordre et le désordre, le chemin entre la perception chaotique et la conscience* ». Rythmée par l'émergence de lignes pures, de reliefs et de creux, cette exposition est un jeu d'ombres et de lumières qui plonge le visiteur dans une expérience visuelle profonde et mouvante ouvrant de nouvelles perspectives sur les formes et la matière. ■

i Jusqu'au 29 janvier à l'Orangerie (15, rue Gallieni).
Entrée libre.
Renseignements au 01 49 69 17 90.

SCIENCES

À la découverte du système solaire

SAMEDI 16 JANVIER À 15H



Viens explorer le système solaire et en découvrir les mystères !
Bibliothèque centrale
Enfants
de 8 à 12 ans
Gratuit sur réservation

au 01 49 69 61 62

MOIS DU CINÉMA

Blindtest « La grande bouffe »

VENDREDI 5 FÉVRIER À 19H

Entre amis ou en famille, venez tester vos connaissances sur la gourmandise dans les films et les séries. L'équipe gagnante remportera des places de cinéma.

Bibliothèque centrale – salle polyvalente
Gratuit sur réservation
au 01 49 69 61 66

DR **Blindtest**

Passé présent

Cette rubrique vous est proposée par le service municipal du Patrimoine et l'association les Ateliers du Val de Bièvre.

Avenue Cousin de Méricourt



DR

À l'origine, il s'agit d'un domaine d'un seul tenant au milieu duquel coule la Bièvre : le Fief des Arcs devenu propriété Cousin de Méricourt en 1789. Palmyre Anaclette de Provigny en est la riche héritière. Du 16^e siècle, Cachan conserve le petit Château Renaissance quasiment encadré entre les piliers de l'aqueduc romain, au pied de l'aqueduc Médicis ; du 19^e siècle, il reste la Maison Empire qui accueille le conservatoire. En 1893, Mme de Provigny fait don à la commune d'Arcueil d'une partie de son domaine qui permettra l'ouverture de la très longue avenue sur le lit de la Bièvre, puis le passage de la ligne de tramway reliant la place Gambetta à la place du Châtelet. Cette ligne fermera en 1936. À la suite de la séparation des deux communes, l'avenue de la Convention deviendra Cousin de Méricourt à Cachan. À sa mort, M^{me} de Provigny, sans héritier, lègue son domaine à l'Assistance publique, legs accompagné de la somme de dix millions de francs en vue de la construction d'une maison de retraite qui ouvre en 1913. En 1976, les anciens bâtiments sont démolis, remplacés par un EHPAD et un foyer logement du CCAS de la Ville de Paris. À suivre ...

Jardin le Vallon

Situé dans l'ancienne propriété de Madame de Provigny, le jardin le Vallon, acquis par la Ville auprès du CCAS de la Ville de Paris et inauguré en 2000, fut pensé comme un jardin d'ombre par la paysagiste Florence Mercier. Composé de platanes, frênes centenaires, érables, marronniers et d'arbres rares (chênes précieux, cerisiers, troènes) il restitue l'ambiance naturelle des sous-bois telle qu'elle existait le long d'un bras de la Bièvre. La végétation touffue (fougères, massifs de plantes vivaces) se prête aux balades champêtres et constitue un havre de paix pour les amoureux de la lecture tandis que les enfants peuvent à loisir s'égarer dans son aire de jeux.



Gomes



Les bénévoles, atouts de nos associations

Ils jouent un rôle déterminant pour faire vivre notre tissu associatif.

Rencontre avec quatre bénévoles engagés dans nos associations sportives.

Prendre les inscriptions, informer le public, préparer les salles et le matériel... Des héros de l'ombre nous accueillent au sein des associations sportives, toujours avec sourires et sympathie. Ils offrent de leur temps et assurent, au quotidien, de nombreuses missions indispensables à la vie de nos associations.

Leur nom vient du latin, *benevolus*, littéralement « bonne volonté ». « *Ce sont des personnes qui facilitent toutes les relations qu'on peut avoir avec les associations, ils viennent nous voir, on discute, ils nous interpellent quand il y a besoin* » éclaire Géraldine Ecolivet, responsable du service des sports, de la vie associative et des loisirs de la Ville de Cachan.

Une présence fidèle et rassurante

Rouage essentiel, nos bénévoles insistent toujours sur ce qu'ils reçoivent plutôt que sur ce qu'ils donnent. Au Club Olympique de Cachan (COC) par exemple, Jean-Claude Wagner comptabilise pas moins de 57 années de bénévolat. « *À l'époque, nous étions deux associations : la St-Jean de Cachan et le COC. On cherchait des personnes, j'ai donné un coup de main en dépannage, d'abord à la section foot. Puis je suis devenu responsable de la section tennis de table, il y a 27 ans.* » Celui que les jeunes appellent « JC » les suit dans tous leurs déplacements et assure toujours une présence à la salle cachanaise des pongistes. Bienveillant, il ne compte pas son temps pour eux. « *Ils sont tellement sympas qu'on est forcé de rester avec eux, on ne les laisse pas tomber, tout comme nos éducateurs* », justifie Jean-Claude Wagner avec bonhomie. « *On essaie de transmettre aux jeunes des valeurs, en priorité travailler le plus possible à l'école.* » Passionné

par ce contact humain, Jean-Claude s'est fait de nombreux amis et garde des relations même avec ceux qui quittent le club. « *J'ai gardé pas mal de contact avec mes anciens footeux* », se souvient-il. « *Ils sont maintenant pères de famille ou grands-pères.* » Grâce à son engagement, la section tennis de table du COC compte des adhérents plus nombreux et certains enfants obtiennent de très bons résultats. « *Jean-Claude vient nous aider pour l'organisation du cross scolaire chaque année* » ajoute Géraldine Ecolivet.

Promouvoir des valeurs humaines

Lui aussi n'a pas compté ses heures. Bénévole depuis 1968, André Lathus a commencé à l'Amicale Laïque de Cachan (ALC) avec sa femme lors de la création de la section volley-ball. « *Il y avait un besoin de bénévoles, alors mon épouse et moi nous sommes portés volontaires.* » Depuis, il a mené un parcours impressionnant : à l'initiative du cross de l'ALC en 1976 avec Guy Mollet, il crée en 1980 la section volley-ball loisirs de l'ALC. Puis en 1984, il imagine les futures Foulées cachanaises qui naissent alors sous le nom des 20 km de Cachan. « *Avec 400 participants l'an passé, le bébé que nous avons conçu en 1984 se porte très bien* » se réjouit-il, à l'aube de ses 80 ans. André fut aussi président de l'Office Municipal des Sports (OMS) qui voit le jour dans les années 1990. Aujourd'hui, il est toujours sur le terrain pour les Foulées cachanaises, participe à toute la préparation et vient aider aussi le jour J. « *Une activité marche bien quand elle a un pilier, une personne solide. Nous avons connu ça à travers l'aïkido : l'activité a disparu quand le responsable a dû partir* » analyse André.

« *Aujourd'hui, l'haltérophilie-musculation est une activité qui marche grâce à Gilles Chanut qui, pour moi, est le prototype parfait du bénévole : quelqu'un qui sait encadrer, faire vivre son association et qui sait en même temps promouvoir des valeurs humaines, sinon il manque une petite flamme.* »

Le plaisir de faire plaisir

Trésorière et correspondante pour la balade pédestre et la natation à l'ALC depuis une dizaine d'années, Claudette Juniot avoue en riant ne pas « *avoir compté les années* ». Présente, entre autres, tous les mardis soirs à la piscine, elle veille notamment à ce que « *les enfants ne rentrent pas tout seul après l'activité* ». Là aussi, le travail ne manque pas pour Claudette qui réceptionne les chèques et saisit la compatibilité pour plus de 1000 participants. Dynamique et pleine de bonne humeur, Claudette habite Cachan depuis 1967. Elle est aussi maman de triplés. « *J'ai transmis mon implication à mes enfants et j'en suis ravie* », confie-t-elle, aujourd'hui à la retraite. « *Quand je vois que les gens sont contents, que ça leur fait plaisir je suis contente, je me dis que je ne fais pas ça pour rien, que je sers à quelque chose.* »

Transmettre l'esprit du bénévolat

Gaël Tchang Minh cumule lui aussi les casquettes. Membre du conseil d'administration de l'ALC, secrétaire adjoint et correspondant pour le judo, jujitsu et taïso, il a commencé dès ses 18 ans, héritant de cette vocation de sa maman. « *Ma mère était déjà membre du conseil d'administration, elle s'est toujours impliquée dans beaucoup d'associations, on a baigné dans cet état d'esprit avec mes frères* » raconte Gaël, 28 ans. Enseignant, il ne cache pas son plaisir à voir la section judo évoluer. « *Il y a des judokas que j'ai connus petits et que maintenant j'entraîne un peu en cadet-junior* », se réjouit-il. « *On a aussi deux jeunes qui ont participé à la Coupe nationale de judo. Si les jeunes peuvent s'épanouir dans le sport c'est parce qu'il y a de bons entraîneurs mais aussi parce que la section est solide et vit.* » À son tour, Gaël essaie, lui aussi, de transmettre cet esprit auprès des jeunes du club. « *Ce qui est sûr, c'est que je ferai du bénévolat toute ma vie, m'investir dans des projets me plaît et j'ai aussi bien conscience que ça se perd un peu.* »

En route vers les J.O. !



Il l'a fait : M'Bar N'Diaye a décroché son ticket pour les Jeux Olympiques qui se dérouleront en août 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Lors de la dernière compétition de taekwondo au Mexique le 6 décembre dernier, le jeune Cachanais a confirmé son classement parmi les six meilleurs mondiaux, se qualifiant d'office aux JO. « *Je suis content, surtout soulagé, car ça fait tellement longtemps qu'on y travaille et qu'on fait des compétitions, mais ce n'est qu'une étape de passée, il y a la suite* », confie M'Bar N'Diaye avec humilité. « *Maintenant, le but c'est d'obtenir une médaille aux Jeux.* »



Continuer en 2016

L'année 2015 a été intense. Une année où la majorité municipale a tenu ses engagements notamment de ne pas augmenter le taux des impôts locaux, tout en maintenant une politique active en faveur des habitants, pour répondre aux besoins de toutes les générations de Cachanais. Les chantiers ont été nombreux et ils ont changé le quotidien des plus grands comme des plus petits : redécouverte du parc Raspail et la 4^{ème} fleur, rénovation du stade Dumotel, tableaux numériques dans les écoles, modification du Plan Local de l'urbanisme, aménagement de l'esplanade de la Fraternité, inauguration du jardin d'Arménie, pour commémorer le génocide de 1915....

L'année a aussi été riche politiquement, avec les élections départementales en mars dernier, qui ont conforté la majorité de gauche du Conseil Départemental du Val-de-Marne. Les élections régionales de décembre dernier ont également confirmé l'ancrage à gauche de Cachan et de la circonscription.

L'année 2016 qui s'ouvre verra la poursuite des actions engagées depuis le début du mandat. La Ville confirme sa politique de maintien de l'investissement, notamment en direction de l'espace urbain et de la culture. Ouverture du Théâtre Jacques Carat, célébration des 30 ans du jumelage avec le district de Wolfenbüttel en Allemagne, engagement des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, début des travaux préliminaires de la future ligne 15 du Grand Paris Express.

Les socialistes et apparentés de Cachan maintiennent le cap pour continuer à transformer notre Ville de Cachan au rythme des habitants et à faire rayonner son patrimoine à tous et pour tous.

Bonne année et meilleurs vœux !

Les élus socialistes et apparentés



2016, enfin une année plus humaine et solidaire ?

L'année écoulée a été marquée par de nombreux conflits et de nombreuses catastrophes naturelles dans le monde.

La France, quant à elle, n'a pas été épargnée. Meurtrie et choquée, elle est restée unie et rassemblée contre la barbarie d'actes odieux. Elle résiste à la peur, la vie continue... Nous pensons à toutes les victimes, à leur famille et leurs proches.

Nous gardons aussi dans nos mémoires les images de ces dizaines de milliers de familles de migrants, qui au péril de leur vie, quittent leur pays pour survivre, tout simplement.

Nous pensons aussi à tous ceux qui subissent une vie si dure et si injuste. En effet, la France compte deux millions de personnes vivant avec moins de 667 euros par mois, 3,5 millions de mal-logés et 3,9 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire. La grande pauvreté persiste. Face à cette précarité, il est clair que nous voulons des services publics encore plus présents, le retour à l'emploi, des conditions de vie décentes... que l'économie soit enfin au service de l'humain.

Pour l'année 2016, que les mots « haine », « tristesse », « égoïsme », « exclusion » soient remplacés par les mots « amour », « joie », « solidarité », « vivre-ensemble ».

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



CHANGER DE CAP

Les élections régionales ont marqué, par un niveau sans précédent du Front National, la gravité et la profondeur de la crise sociale et démocratique qui mine notre pays.

Car derrière les résultats, il y a avant tout l'angoisse, de grandes souffrances sociales, le chômage et la précarité

Bien sûr nous nous réjouissons, avec d'autres que le Front National n'ait pu prendre la direction d'une seule région, mais nous ne pouvons que constater avec une grande inquiétude que celui-ci est devenu le premier parti de notre pays avec des scores dépassant à deux reprises les 40 %. Une situation d'autant plus anachronique que le Parti Socialiste gouverne le pays depuis maintenant plus de trois ans.

Il faut bien en tirer la conclusion qu'il y a échec patent des politiques libérales menées depuis plus de dix ans par les différents gouvernements. Poursuivre dans la même voie serait allé vers de nouvelles déceptions et marquerait un grave mépris pour le message envoyé par les électeurs. Un changement de cap économique, social et démocratique est nécessaire. Il est indispensable de remettre le peuple, au cœur de la politique, pour marquer des points contre l'austérité, résister à l'aggravation des difficultés et défendre les valeurs d'une république pour tous.

Il est urgent de reconstruire la gauche à partir d'un projet émancipateur rompant avec le libéralisme.

Il faut décréter un état d'urgence social nécessitant la mobilisation des moyens suffisants à un pacte national de solidarité et d'espoir en rupture avec les priorités aujourd'hui données à l'austérité et à la compétitivité du capital.

Une chose est sûre : on ne peut plus continuer ainsi.

Bonne et heureuse année 2016 à tous.

Groupe communiste et apparenté



Cop 21 et après ?

Les problèmes récurrents de la dérive climatologique semblent difficiles à appréhender pour un individu lambda, pourtant dès la conférence de Rio de nombreuses inquiétudes concernant le niveau des océans et la composition en proportion du CO2 atmosphérique commençaient à agiter pas mal le bocal de la population scientifique. Pour ma part voilà 2 ans que je ne rentre pas le citronnier. Il faut le reconnaître, on assiste à un mois de décembre assez singulier. Certes on pourrait considérer tout ceci comme des symptômes révélateurs de cette tendance mais pour ceux qui ont un peu de bouteille, ils devraient se souvenir que la nuit du 31 décembre 1978 au 1^{er} janvier 1979 il faisait 12°C à 18h à Cachan et -10°C brutalement à minuit? Par 48° de latitude nord il faut s'attendre à tout et le réchauffement climatique ne peut se percevoir que sur un siècle probablement. De plus, nous ne sommes pas à l'abri d'un hiver rigoureux comme celui de l'année 1985 où entre le 14 et le 18 Janvier on enregistra -18°C à Montsouris et dont certains Cachanais doivent se souvenir. Quoi qu'il en soit notre civilisation doit se poser les bonnes questions sur la problématique de l'utile du nécessaire et du superflu. Jeter un téléphone tous les trois ans à la poubelle est peu raisonnable et pourtant nous le faisons tous sans nous poser de question? Ces questions sont au cœur de l'après « Cop 21 ». Les déchets organiques sont un gisement d'emplois non délocalisables. Nous devons nous efforcer de supprimer l'usage du plastique non recyclable et ce, bien au delà des tentatives actuelles, le groupe environnementaliste va lancer ses propres cahiers. Nous vous invitons à porter vos propres réflexions sur son site.

Joël Fraud groupe environnementaliste social



**CACHAN ENSEMBLE
FAISONS VIVRE NOTRE VILLE**

Liste d'alternative citoyenne, solidaire et écologiste initiée et soutenue par



Nos ambitions pour 2016

Nous, élus de Cachan Ensemble, vous présentons nos vœux citoyens pour une année 2016 de solidarité.

Au sortir d'une année 2015 tragique, ponctuée par deux séries d'attentats jihadistes en France et d'autres ailleurs dans le monde, redonner l'espoir en l'avenir et l'envie d'engagement est une priorité vitale. Nous y mettrons toute notre énergie et placerons nos actions sous une double ambition :

- Ambition d'une démocratie locale renouvelée. Les élections régionales ont confirmé l'essoufflement du système électif et la banalisation du vote d'extrême droite, notamment chez les jeunes. C'est au niveau des communes que la participation citoyenne et l'engagement social peuvent renaître, pas dans les territoires plus larges soumis à des logiques partisanes aujourd'hui rejetées. Osons associer les habitants aux décisions qui les concernent. Ne laissons pas les compétences locales nous échapper. Construisons ensemble notre avenir.
- Ambition d'un développement urbain et environnemental exemplaire. Dans la foulée de la COP21, l'enjeu pour Cachan est de devenir une ville durable et active. Le quartier Cousté-Dolet, la RD920 (ex RN20), le quartier de la gare, le campus de l'ENS... Le réaménagement de ces quartiers doit dépasser la mosaïque immobilière pour s'inscrire dans une perspective urbaine globale favorisant la qualité de l'environnement et le développement de l'emploi. Les habitants, les associations et les comités de quartier sont un terreau fabuleux ; réunissons tous les acteurs locaux autour de projets d'avenir mobilisateurs. Assumons toute notre part de la transition écologique et environnementale.

En 2016, agissons ensemble pour favoriser l'humain à Cachan.

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman



DYNAMISONS CACHAN - GROUPE LES RÉPUBLICAINS - UDI

Petit Papa Noël !

Au seuil de cette nouvelle année, nous nous sommes demandés : Le Père Noël, le vrai, existe-t-il ?

En effet, au cours de l'année qui vient de s'achever, nous avons travaillé à la défense des intérêts des Cachanaises et des Cachanais qui sont oubliés, à savoir ceux qui ne bénéficient pas d'exonérations et sont écrasés par la fiscalité de notre commune.

- Alors que le conseil municipal devrait orienter la politique de la commune pour trouver de nouvelles ressources sans passer par l'augmentation des impôts ou taxes, nous avons constaté la vente de gré à gré, à la prétendue valeur résiduelle de 200 €, d'un chargeur VIENERI VF 3.63E. Ce matériel de presque 3 tonnes, dont la valeur à neuf est supérieure à 45 000 € aurait pu être négocié sur le marché de l'occasion à plusieurs milliers d'euros.
- De plus, la ligne budgétaire « Charges de personnel » n'a pas été oubliée. Les charges de personnel sont passées de 20,8 millions d'euros en 2012, à 22,2 M€ en 2013, 23,4 M€ en 2014. Le budget 2015 confirme cette tendance haussière avec 25,3 M€. Ce chiffre devrait être dépassé puisqu'une rallonge de 150 K€ a été votée en fin d'année. La croissance, hors contrôle, de ce poste budgétaire sur cette période n'a pas été compensée par des ressources supplémentaires, ce qui conduit à des déficits chroniques.

Pour terminer cette tribune par une note plus sereine, nous vous remercions pour vos nombreux témoignages de satisfaction concernant notre tribune depuis le début de notre mandat et nous vous présentons nos vœux très chaleureux pour 2016.

Et si vous aussi, vous aviez un vœu à partager, n'hésitez pas à nous l'envoyer à l'adresse : voeux@dynamisonscachan.fr

Alfred Spehner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant

le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com **Blog** : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan Ensemble

- Cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com



GROUPE UDI - MODEM - ALLIANCE CENTRISTE

Des paroles et Des actes

«*Moi président, disait le candidat Hollande, les ministres ne pourraient pas cumuler leurs fonctions avec un mandat local*».

C'est pourtant bien ce que le Président a demandé de faire au Ministre de la Défense. Alors que la France est en Etat d'Urgence, en guerre, et doit mener des opérations militaires majeures pour défendre la sécurité du pays.

82% des Français désapprouvent sa décision. Mais l'opinion des électeurs a-t-elle encore de l'importance après les élections ?

Par décret 1514 de novembre, malgré leurs belles promesses, Messieurs Valls et Caseneuve viennent d'annuler, en catimini, 850.000 euros de « crédits sécurité » afin de les affecter aux « frais de réunion des ministres »... un vrai scandale !

Les attentats du vendredi 13 novembre, comme ceux de Charlie et de l'hypercacher, seraient-ils déjà oubliés ?

La liste des dénis de la gauche est longue. Depuis le début du quinquennat, 750.000 chômeurs de plus, des impôts toujours plus élevés, une insécurité croissante, et des attentats terroristes répétés

Le gouvernement a-t-il déjà aussi « oublié » l'electro-choc du premier tour des Elections Régionales ?

L'UDI de Cachan remercie chaleureusement de leur confiance tous les électeurs qui ont soutenu leur liste d'Union de la Droite et du Centre et exprime tous ses espoirs pour des changements fructueux pour la Région Ile de France

Nous espérons sincèrement que les voix de ses électeurs auront un certains poids dans les grandes décisions et que les promesses du Gouvernement seront enfin tenues, notamment en matière d'emplois, et de sécurité Bonnes Fêtes et Bonne et Heureuse année 2016 à tous les Cachanais et à tous les Français !

Alain Ospital - Daisy Massé

Hôtel de Ville
Square de la Libération : 01 49 69 69 69

Service de l'Etat civil
- Elections - cimetière

Maison des services publics

3 rue Camille Desmoulins

Direction du développement urbain
- 01 49 08 55 79

Direction des services techniques
- 01 49 69 61 87

Samedi sur rendez-vous

**Direction du développement social,
des solidarités et de la santé**
- 01 49 69 15 70

Prévention, Médiation, Sécurité

22, rue Guichard - 01 41 98 36 40

Horaires sur www.ville-cachan.fr



Droit et formalités

Déléguée du défenseur des droits

- Dalila Nemiri

Tout différend entre les particuliers et l'administration.

■ **Lundi de 18h à 20h - Accueil sur rendez-vous, Maison de la Prévention et de la Médiation.** Tél. : 01 41 98 36 40

Médiation familiale - Eva Domingues

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.

■ **Jeudis 7 et 21 janvier de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté.** Tél. : 01 41 98 36 40

Conciliateurs de justice

Règlement amiable des différends entre particuliers (hors procédure judiciaire).

■ **Tribunal d'instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès - sur RDV.** Tél. : 01 49 58 12 35

La Maison de Justice et du Droit (MJD)

Professionnels du droit et associations spécialisées dans le domaine juridique

Horaires : lundi : 9h/12h30 et 13h30/17h30- mardi : 9h/12h30, mercredi : 9h/17h30, jeudi : 13h30/19h30. Permanence téléphonique : le mardi de 13h30/16h30 et vendredi matin 9h/12h30 (informations juridiques) au 01 43 90 25 25

■ **MJD - 65 avenue J. Jaurès Villejuif**

Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv.

Tél. : 01 49 69 69 69

■ **Hôtel de ville - square de la Libération**

Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux)... et oriente vers les services ou organismes compétents.

■ **À la Direction du Développement Social :** mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.

Pas de permanences les samedis précédant les vacances, quelques permanences pendant les vacances, renseignement auprès au 01 49 69 15 70.

Point Info Familles

■ **Mardis 5 et 19 janvier à partir de 17h : 9 rue Amédée Picard**
Tél. : 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@cg94.fr
Informations sur les inscriptions en crèche.

Portail famille

■ Les réservations de l'accueil de loisirs pour les vacances d'hiver sont ouvertes du 11 au 23 janvier. Celles pour les mercredis de mars et d'avril sont ouvertes du 25 janvier au 6 février.

Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :

- réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville ;
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.



Retraites, impôts et crédit

Point accueil retraite

■ **Renseignements :** 01 55 45 67 01

Pour prendre rendez-vous et être reçu en entretien personnalisé.

CICAS

Pour les questions touchant à la retraite complémentaire.

■ **Service information :** 0 820 20 07 01

■ **Rendez-vous fixés sont assurés à la Direction du Développement Social - 3 rue Camille Desmoulins (3^e étage).**

Service des impôts des particuliers

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h, mardi et jeudi de 9h à 12h15.

15, rue Paul Bert 94800 Villejuif - Tél. : 01 53 14 53 53.



Logement

ADIL

L'association départementale d'information sur le logement renseigne les propriétaires et locataires. Tél. 0820 16 94 94

■ **Mardis 12 et 26 janvier de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.**

CLLAJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement

■ **Le jeudi de 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson.**
Tél. : 01 45 46 51 39

CGL du Val-de-Marne

Une permanence juridique à lieu le 1^{er} et 3^e samedi du mois, de 9h30 à 12h30, à la salle des locataires située au 189 avenue Aristide Briand pour tout litige concernant les usagers du logement. Renseignements et prises de rendez-vous au 01 43 75 11 80.



Économie et emploi

Mission locale INNOVAM

Orientation, conseil et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi.

■ **1, rue de la Gare.** Tél. : 01 41 98 65 00
www.missionlocale-innovam.fr

Marché :

Le marché de Cachan, avenue Léon Eyrolles vous accueille les mercredis de 16h à 20h et les samedis matin de 8h à 13h. Animations régulières. **Parking gratuit les jours de marché rue Marcel Bonnet.**



Écoute, santé et solidarité

Autistes mais pas soumis

Permanence à la Direction du Développement Social tous les 2^e vendredi du mois, l'après-midi sur rendez-vous.

Contact : M^{me} Barbier au 06 45 67 59 30
www.autistesmaispassoumis.fr

Service de Soins Infirmiers

à Domicile de la ville de Cachan (ACSMO)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.
Contact : 01 45 47 06 35

Pharmacies de garde (sous réserve de modification)

Janvier :

Vendredi 1^{er} janvier : pharmacie Minier - 30 av. Carnot

Dimanche 3 janvier : pharmacie de la Citadelle - 6 rue de la Citadelle

Dimanche 10 janvier : pharmacie Pong - 30 av. Laplace (Arcueil)

Dimanche 17 janvier : pharmacie du Chaperon vert - 13 1^{ère} av. du Chaperon vert (Arcueil)

Dimanche 24 janvier : pharmacie Talbot - 4 rue Gallieni

Dimanche 31 janvier : pharmacie Tchapanian - 171 av. Aristide Briand

En cas d'urgence médicale grave, faites le 15

Un numéro vert pour les urgences : 0 825 00 15 25

SOS Médecins : 01 47 07 77 77 - **Médigarde :** 01 48 89 15 15

AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.

■ **19 rue Cousté, Cachan.** Tél. : 01 45 46 64 39.
Ouvert du lundi 15h au samedi 13h

GRAMIF

Accueil par les assistantes sociales de la Caisse primaire d'assurance maladie.

■ **Uniquement sur rendez-vous à la Direction du Développement Social** au 01 56 20 15 80



Environnement

Collecte sélective des emballages

Déposez tous vos emballages (bouteilles en plastique, boîtes métalliques vidées, journaux et magazine, petits cartons non salis) dans les poubelles bleues. Elles sont collectées le mardi et le vendredi. Les autres emballages doivent être déposés dans la poubelle verte.

Collecte des encombrants en novembre

Reportez-vous à la carte afin de voir de quel secteur vous dépendez !



- Secteur 1 : mardi 5
 - Secteur 2 : jeudi 7
 - Secteur 3 : mardi 12
 - Secteur 4 : jeudi 14
 - Secteur 5 : mardi 19
 - Secteur 6 : jeudi 21
 - Secteur 7 : mardi 26
 - Secteur 8 : jeudi 28
- NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois.

Collecte des déchets verts

La collecte est interrompue pour l'hiver. Reprise des collectes en avril prochain.

NB : la déchetterie mobile (voir ci-dessous) dispose d'un espace de collecte pour les déchets verts.

Pensez à la déchetterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants du Val-de-Marne (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les deuxièmes samedis du mois (sauf en août).

Prochain rendez-vous samedi 9 janvier.

Pas de collecte en août. 104 rue Gabriel Péri entre 9h et 13h (entre les ronds-points Lunain/Saussaies).

Déchets toxiques

Samedi 16 janvier de 9h30 à 12h30 au Marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps. **Pas de permanence en août.**

Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

Acheter, Vendre, Louer, Gérer
Depuis 1974 à votre service



CENTURY 21 L'Immobilière RN 20
 8, rue Galliéni
CACHAN
 01 46 65 79 99
 ag220@century21.fr
 www.century21immobilierern20-cachan.com



Qui s'y connaît aussi bien ?

Exclusivité Lissac

Essayez
 les verres progressifs
 avant votre achat*

LISSAC
 l'Opticien

Vos yeux méritent Lissac

*Offre valable dans les magasins Lissac équipés de la boîte d'essai des verres progressifs. L'essai est réalisé gratuitement dans le magasin uniquement, sans obligation d'achat. Photo non contractuelle. Les lunettes et verres constituant des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés. Conformément à la réglementation, au marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement. Juillet 2014. SIREN 451 263 850 RCS Nanterre.

LISSAC
 3, rue Guichard - 94230 CACHAN
 01 46 64 92 25

fca

ISOLATION & RAVALEMENT
 DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
 fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

Pompes Funèbres & Marbrerie

A • D • C

Nouvelle direction - Nouvelles prestations

Alexandra Da Costa
 Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
 adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
 Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24

POUR COMMUNIQUER
 dans la Revue de Cachan

Réservez votre espace publicitaire
 dans les prochaines parutions du magazine

Tél. : 01 45 26 08 30

PLC
 31, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
 Tél. : 01 45 26 08 30 - 01 42 82 97 04
 e-mail : plc.regie@wanadoo.fr

Mr. Bricolage
 ON PEUT COMPTER SUR LUI

en plein cœur du centre ville à Cachan

B O N N E A N N É E

Toute l'équipe vous souhaite
 une excellente année 2016

Du lundi au samedi, de 9 heures à 19 h 30
 29/31, avenue Louis Georgeon, 94230 Cachan, 01 46 65 09 50

Carnet du mois de novembre

Bienvenue à

Mezive Baïche ; Zayneb Belaroussi ; Manon Benoist ; Eva Beugnier ; Diangou Camara ; Olivia Dia ; Clémence Fevrier ; Irène François ; Logann Fromi Pariente ; Ousmane-Kamil Gakou ; Sofia Guiolet Cerqueira ; Dorra Hamrit ; Prunelle Harada ; Ayah-Liyah Hassani ; Shelly Horliac ; Rafael Huot Carta ; Elias Kebbal ; Youssef Lahlou ; Izia Lauront ; Ninon Le Bozec ; Gabin Lecourt Testu ; Maylis Makovec Johns ; Julia Masri ; Soda M'Bow ; Lilou Narainsamy Sousa Lopes ; Célya Notte ; Damien Oreal Houdayer ; Quentin Oreal Houdayer ; Anthony Peyre ; Marie Planchette ; Moussa Pou ; Zahra Reihani ; Zoé Renard ; Nolan Saïchi ; Naelya Situkuenda ; Nana-Aïcha Tchissambot Makosso ; Ellia Toti ; Majid Trimeche ; Amir Zouaghi.

Ils ou elles se sont uni(e)s

Marie-Claire Revert et François Simiand.

Ils ou elles nous ont quittés

Emile Bastien ; Marc Besnard ; Elise Derrien ; Antoinette Dubois ; Géraldine Dumont ; Christian Goffinet ; Yves Hébert ; Rémy Lebeau ; Gisèle Lombard ; Esther Ohanna ; Marie Pollux ; Jean-Claude Prevot ; René Ramond ; Jacques Rougerie ; Violette Scheffer ; Richard Simon ; Keo Thai ; Khadijeh Tondroujedi ; Germaine Wendling.



Pour toute information à faire paraître dans Cachan municipal ?

Écrivez-nous :

Mairie de Cachan
Service communication
Square de la Libération
BP 130
94234 Cachan cedex
(Pour le numéro de février, le délai est fixé au 6 janvier.)

La Ville de Cachan recrute

- Adjoint au responsable des finances au sein de la Direction des Affaires Générales, catégorie B.
- Animateurs en accueil de loisirs, filière animation - catégorie C.
- Gardien de police, filière police municipale - catégorie C
- Chef de cuisine, filière technique - Catégorie C
- Cuisinier, filière technique - Catégorie C
- Responsable du service des espaces verts, filière technique, Catégorie C
- Technicien de bibliothèque, filière culturelle - Catégorie C
- Ophtalmologue, filière médico-sociale - catégorie A
- Kinésithérapeute, filière médico-sociale - catégorie A

Pour poser votre candidature, adressez une lettre et un CV à Monsieur le Député-Maire. La liste actualisée des postes à pourvoir est disponible sur le site de la ville : www.ville-cachan.fr. Pour plus d'informations, contactez la direction des ressources humaines au 01 49 69 69 32 ou 01 79 61 62 97

Les menus des écoles et des accueils de loisirs

Menus du mois de janvier :

Lundi 4 au Vend 8 janv.

lundi 4 : duo de choux vinaigrette, rôti de dinde au curry, lentilles vertes, rouy, compote pomme-fraise – **mardi 5 :** salade iceberg vinaigrette, blanquette de veau à l'estragon, carottes vichy, petit suisse nature, galette des rois – **mercredi 6 :** potage maraîcher, saucisse de Toulouse, purée de pommes de terre et potiron, bleu, clémentine – **jeudi 7 :** carottes râpées et maïs, tajine d'agneau, haricots beurre à l'ail, brie, mirabelles au sirop – **vendredi 8 :** céleri rémoulade, saumon au beurre blanc, épinards à l'égyptienne, faisselle, pomme granny.

Lundi 11 au Vend 15 janv.

lundi 11 : salade d'endives aux noix, boulettes de bœuf à l'orientale, petits pois à la crème, chèvre bûchette, gâteau de riz au lait – **mardi 12 :** potage aux brocolis, travers de porc rôti, blé, camembert, ananas – **mercredi 13 :** salade de tortis à l'italienne, poulet rôti aux épices, cotes de blettes à la crème, fromage blanc, banane – **jeudi 14 :** concombre vinaigrette, colin citronné, gnocchis, petit suisse nature, cocktail de fruits – **vendredi 15 :** salade de maïs et mayonnaise au curry, omelette ciboulette, fenouil à la tomate gratiné, mimolette, poire conférence.

Lundi 18 au Vend 22 janv.

lundi 18 : potage parmentier, émincés de bœuf à l'indienne, chou-fleur vapeur, comté, kiwi – **mardi 19 :** salade de tomate et céleri vinaigrette, riz créole, yaourt nature, oreillon de pêche au sirop – **mercredi 20 :** salade de blé aux légumes, cote de porc à la dijonnaise, julienne de légumes, carré, orange – **jeudi 21 :** radis au beurre, brandade de poisson, petit suisse aux fruits, compote pomme-banane – **vendredi 22 :** betteraves râpées à la ciboulette, spaghetti à la bolognaise, saint-paulin, tarte normande.

Lundi 25 au Vend 29 janv.

lundi 25 : carottes vinaigrette, filet de cabillaud beurre citron, courgettes et riz, port-salut, pomme – **mardi 26 :** pâté de campagne et cornichon, goulasch de bœuf, haricots verts et boulgour, saint-nectaire, banane – **mercredi 27 :** macédoine vinaigrette, brochette de dinde à la napolitaine, gratin de coquillettes, yaourt aux fruits, clémentines – **jeudi 28 :** potage lyonnais, tajine de poisson (hoki), semoule, tome blanche, poire William – **vendredi 29 :** salade d'endives, rôti de porc au jus, purée de pommes de terre et carottes, emmental, mousse au chocolat.

Le bœuf servi dans nos restaurants est garanti 100% muscle, né, élevé et abattu en France.

Le menu peut être modifié en cas de problème de livraison.

à Cachan depuis 1979
Agence du Centre

Nous vous souhaitons une excellente année 2016



**Achats
Ventes
Locations**

ADHÉRENT DU RÉSEAU
FNAIM

1, avenue Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - immocentre.cachan@wanadoo.fr

Toutes nos annonces sur
www.agenceducentre-cachan.com

À PARTIR DU 6 JANVIER

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

LES **MODISSIMES**
-50%*

sur une sélection de
montures de marques
optiques et solaires

www.optic2000.com

* 50% de réduction sur une sélection de montures, signalées en magasin, hors verres correcteurs. La sélection des marques et des modèles concernés peut varier selon les points de vente. Offre valable pendant la période légale des soldes d'hiver à compter du 06.01.2016, sauf périodes différentes en fonction de la réglementation. Offre non cumulable avec d'autres offres ou avantages. Offre valable également sur www.optic2000.com sur une sélection de lunettes de soleil hors verres correcteurs. Photo non contractuelle. Note applicable à La Réunion, Saint Martin, Saint Barthélemy et la Nouvelle Calédonie. Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés revêtus, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement. Demander conseil à votre opticien. Décembre 2015 - SREN 326 980 018 - RCS Nanterre.

OPTIC 2000
6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
01 46 64 28 88

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

SPTP & TP Terrassement
V.R.D.
Assainissement

52, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93
Fax : 01 45 47 26 56
E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

**UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL CACHAN
1, RUE MARX DOHMVOY - 94230 CACHAN
TÉL. : 0 820 00 12 09* - COUFRUEL : 08174@CREDITMUTUEL.FR

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.

**FENÊTRES
PVC / BOIS / ALU** ■ **PERGOLAS**

■ **PORTES D'ENTRÉE** ■ **STORES**

■ **PORTES BLINDÉES** ■ **VOLETS**

■ **PORTES DE GARAGE** ■ **PORTAILS**

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL **déc Story**
VOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE PASSION

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenetres-cachan.fr

**ANNIVERSAIRE
30 ans**
RGE
QUALIBAT

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan, Député du Val de Marne

*La municipalité, le conseil municipal
et le personnel communal*



*vous présentent leurs
meilleurs voeux pour
l'année 2016*



Association de parents
La Main à l'Oreille



VILLE DE
CACHAN